Niveau(x) d'enseignement : 0 Numéro ISN : 9315
Centre d'intérêt : 170

Etude quantitative sur l'état de la concertation scolaire-municipale : faits saillants, méthodologie de l'étude, questionnaires avec résultats : rapport final / CROP inc. -- [Québec] : Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche, 1985.
35, [5] p. ; 28 cm

Code : SP 1179-04-86

ISBN 2-550-16140-8

Vedette(s)-secondaire(s) : CROP inc * Québec (Province) : Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche

Descripteur(s) : Relations école-communauté * Municipalité * Coopération * Loisir * Questionnaire

Identificateur(s) de sujet : Organisme de loisir

Cette étude de nature quantitative consiste en un inventaire exhaustif des ententes, d'une part, des municipalités avec les autres organismes offrant des activités de loisir sur leur territoire et, d'autre part, des ententes des organismes scolaires avec les autres organismes offrant des activités de loisir sur leur territoire. Les données furent recueillies au moyen de questionnaires (complétés par des entrevues) complétés par 1460 responsables de municipalités et 283 responsables dans les organismes scolaires (commissions scolaires locales, régionales et intégrées, cégeps, universités). Les informations fournies par les questionnaires renseignent sur l'identification de l'organisme ou la municipalité répondant, l'inventaire des ententes, les types d'ententes selon les partenaires, les raisons de l'absence d'entente, les équipements et les budgets des activités de loisirs.

Type de document :
Notice(s) connexe(s) : 8870491

16565

CENTRE DE DOCUMENTATION COLLÉGIALE
1111, rue Lapierre
LASALLE (Québec)

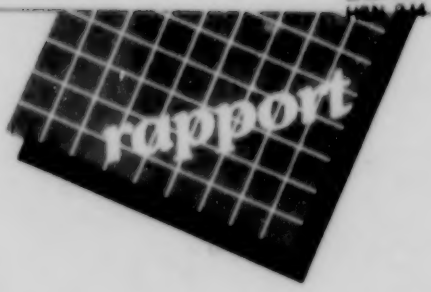

ÉTUDE QUANTITATIVE SUR L'ÉTAT DE LA CONCERTATION SCOLAIRE – MUNICIPALE

FAITS SAILLANTS, MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE QUESTIONNAIRES AVEC RÉSULTATS

Rapport final

Janvier 1985

Québec

11906

9315

ÉTUDE QUANTITATIVE SUR L'ÉTAT DE LA CONCERTATION SCOLAIRE - MUNICIPALE

FAITS SAILLANTS, MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE QUESTIONNAIRES AVEC RÉSULTATS

Rapport final

CROP Inc.

Janvier 1985

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
2e trimestre 1986

ISBN 2-550-16140-8

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Introduction. 1

I. FAITS SAILLANTS 3

1. Municipalités

Questionnaire aux municipalités pour connaître les ententes établies avec les autres organismes offrant des activités de loisirs sur leur territoire. 4

A. Questionnaire principal 4

B. Annexes - Inventaire des ententes 11

2. Organismes scolaires

Questionnaire aux organismes scolaires pour connaître les ententes établies avec les autres organismes offrant des activités de loisirs sur leur territoire. 15

A. Questionnaire principal 15

B. Annexes - Inventaire des ententes 21

II. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE 25

1. Univers 26

2. Questionnaires. 28

3. Cueillette des données. 29

4. Taux de réponse 32

5. Contrôle de qualité 33

6. Traitement des données. 34

ANNEXES:

Annexe 1. Questionnaires avec résultats

Annexe 2. Questionnaires et lettres d'accompagnement

Annexés séparément - Tableaux statistiques des résultats

Introduction

Le MLCP a confié à CROP Inc. le mandat de réaliser une étude auprès des municipalités et des organismes scolaires du Québec. Les membres du comité formé à la suite du décret gouvernemental sur la concertation scolaire municipale - le CIMPCSM - souhaitaient disposer d'un bilan complet des ententes de concertation scolaire - municipale et, à cette fin, ils ont jugé pertinent de faire réaliser un inventaire de ces ententes auprès des municipalités et des organismes scolaires.

Les objectifs de cette étude de type quantitatif étaient les suivants:

1. connaître l'état de la situation présente en matière d'ententes et fournir aux quatre ministères concernés et aux organismes locaux, un portrait d'ensemble et un portrait spécifique à chaque ministère;

2. dresser une fiche descriptive complète pour chaque municipalité et chaque organisme scolaire de toutes les ententes, spécifiant les principales composantes, les équipements et les services concernés;

3. constituer une banque de données accessible à chacun des ministères concernés;

4. connaître l'importance relative des ententes par rapport à l'ensemble des activités communautaires et de loisirs de chaque municipalité et de chaque organisme scolaire;

5. caractériser l'état actuel de la concertation.

CROP a été responsable des opérations suivantes: confection des listes d'attribution destinées aux intervieweurs, dans certains cas, dépistage téléphonique des responsables à interroger; révision des questionnaires en collaboration avec la responsable de l'étude au MLCP; pré-test des questionnaires; entrevues par téléphone et en face à face, contrôle de qualité, vérification-codage, saisie des données, compilation des données et croisements de données en fonction des besoins de la responsable de l'étude au MLCP, faits saillants et rapport méthodologique.

Le présent rapport comprend les faits saillants suivis du rapport méthodologique décrivant le détail des opérations de l'étude. En annexe, le lecteur trouvera les questionnaires avec les résultats de même que les questionnaires ayant servi à la cueillette des données et les lettres d'accompagnement. Les tableaux statistiques des résultats sont annexés séparément.

Note pour la lecture des résultats

Les nombres étant arrondis à l'unité la plus proche, le total peut varier entre 98 et 102.

I. FAITS SAILLANTS

1. MUNICIPALITÉS

QUESTIONNAIRE AUX MUNICIPALITES POUR CONNAITRE LES ENTENTES ETABLIES AVEC LES AUTRES ORGANISMES OFFRANT DES ACTIVITÉS DE LOISIRS SUR LEUR TERRITOIRE

A. QUESTIONNAIRE PRINCIPAL

Section 1 - Identification

- Selon la taille de leur population, les municipalités qui ont participé à l'inventaire se répartissent comme suit:

	N	%
moins de 5 000 habitants	1 275	87.3
de 5 000 à 10 000 habitants	82	5.6
de plus de 10 000 à 25 000 habitants	59	4.0
de plus de 25 000 à 50 000 habitants	22	1.5
de plus de 50 000 à 100 000 habitants	16	1.1
de plus de 100 000 habitants	4	0.3
Indéterminé	2	0.1
Total:	1 460	99.9

Section 2 - Guide de concertation

- A peine la moitié des municipalités (51%) disent avoir reçu le guide de concertation scolaire-municipale publié par le gouvernement du Québec sous le titre "POUR BIEN S'ENTENDRE"; 27% disent qu'elle ne l'ont pas reçu et 22% ignorent si le guide leur est parvenu ou non.

- La majorité des municipalités qui disent avoir reçu le guide (55%) n'ont pas trouvé qu'il leur avait été utile (peu utile: 41%; pas du tout utile: 14%). Comparativement, 40% trouvent que le guide leur a été utile (très utile: 7%; assez utile: 33%); 5% ne l'ont pas consulté ou ne savent pas et 9% n'ont pas répondu à la question.

Section 3 - Organisme de loisirs

- Ce sont les comités de bénévoles (60%) qui sont le plus souvent chargés d'organiser des activtés communautaires ou de loisirs sur le territoire des municipalités. Viennent ensuite par ordre d'importance:

- un service municipal de loisirs:	30%
- un service inter-municipal de loisirs:	20%
- une organisation de terrains de jeux (O.T.J.):	20%
- une commission municipale de loisirs:	14%
- des organismes privés, clubs sociaux, associations:	8%

- Du côté des organismes offrant des activités communautaires ou de loisirs sur le territoire des municipalités, c'est la commission scolaire, tant locale (34%) que régionale (32%), qui est le plus souvent mentionnée. Viennent ensuite par ordre d'importance:

- un centre communautaire de loisirs:	17%
- une institution des Affaires sociales:	10%
- des comités de loisirs, clubs sociaux:	10%
- un CEGEP:	4%
- une université:	1%

Section 4 - Table de co[illegible]on ou comité de planification

- Trois municipalités sur [illegible]% disent qu'il y a sur leur territoire une table de concertation ou un comité de planification regroupant les organismes s'occupant d'activités communautaires ou de loisirs; comparativement, il n'existe pas de table de concertation dans la grande majorité des municipalités (69%) (456 municipalités ont une table de concertation).

- Dans les territoires où il existe une table de concertation, les municipalités en font partie dans 95% des cas. Les autres organismes membres de la table de concertation sont par ordre décroissant des pourcentages recueillis:

- le centre communautaire de loisirs:	37%
- des comités de loisirs, clubs sociaux, organismes privés, autres organismes:	35%
- la commission scolaire locale:	30%
- la commission scolaire régionale:	20%
- des institutions des Affaires sociales:	11%
- le CEGEP:	4%
- l'université:	1%

- Plus des deux tiers des tables de concertation existantes (67%) ont été formées depuis 1980 (1980-81: 25%; 1982-84: 42%); 16% ont été formées entre 1975 et 1979; 8%, entre 1970 et 1974 et 5%, entre 1939 et 1969.

- Au delà de huit fois sur dix, la table de concertation a pour rôle de coordonner les activités ou de mettre en commun les équipements et services (86%, respectivement), d'identifier les besoins futurs d'équipements et de services (83%) ou d'échanger des informations (82%). Dans les trois quarts des cas environ, le rôle de la table de concertation consiste à éviter la duplication des interventions (77%) ou à élaborer un plan de développement des loisirs (75%). Enfin 7% des municipalités ont mentionné divers autres rôles.

- Plus de la moitié des municipalités avec une table de concertation sur leur territoire disent qu'elle leur a permis de mettre sur pied des projets qui sont terminés (58%) ou qui sont en cours (56%). Les municipalités semblent très optimistes quant au futur: 93% d'entre elles disent que la table de concertation permettra de mettre sur pied des projets dans l'avenir.

- La presque totalité des municipalités (97%) considèrent que les tables de concertation sont importantes (très importantes: 60%; assez importantes: 37%). Seulement 3% disent qu'elles sont peu importantes.

- Au delà de neuf municipalités sur dix (93%) estiment que les tables de concertation fonctionnent bien (très bien: 26%; assez bien: 67%); 6% sont d'avis contraire et pensent qu'elles fonctionnent mal (assez mal: 5%; très mal: 1%).

- Les municipalités qui estiment que les tables de concertation fonctionnent bien mentionnent surtout la participation, la collaboration des intervenants (28%) ou encore la planification des activités, le bon fonctionnement de la table de concertation (28% également). Les municipalités mécontentes du fonctionnement de la table de concertation déplorent surtout le manque de participation ou de collaboration des intervenants (11%).

Section 5 - Inventaire des ententes

- Sur l'ensemble des municipalités étudiées (N = 1 460), celles qui ont des ententes avec des organismes scolaires ou de type communautaire, avec d'autres municipalités ou avec des organismes privés se répartissent comme suit: 223 (15%) ont des ententes pour la construction d'équipements, 150 (10%), pour le réaménagement ou la rénovation d'équipements et 1 049 (72%), pour échanger, fournir ou obtenir des équipements.

Types d'ententes selon les partenaires

- Les municipalités se répartissent comme suit selon les types d'ententes et de partenaires:

Types de partenaires (Nombre total de municipalités concernées)	Types d'ententes: Construction (n = 223) n°	n°°	%°°°	Réaménagement-rénovation (n = 150) n°	n°°	%°°°	Echange Fourniture Obtention (n = 1 049) n°	n°°	%°°°
Autres organismes (organismes scolaires, centres communautaires, institutions des Affaires sociales, etc.)°°°°	127	102	46	79	59	39	814	555	53
	206								
Autres municipalités	134	102	46	73	57	38	1124	702	67
Organismes privés	79	51	23	82	55	37	685	267	26

- Le tableau fait voir qu'à l'exception des ententes pour le réaménagement ou la rénovation d'équipements où les municipalités ont conclu des ententes avec chacun des trois types de partenaires dans des proportions analogues, les organismes privés sont des partenaires moins fréquents que les autres municipalités ou les "autres organismes" pour les deux autres types d'ententes. On note aussi la proportion élevée d'ententes pour l'échange, la fourniture ou l'obtention d'équipements qui ont été conclues avec d'autres municipalités (67%), soit une proportion supérieure à celle des ententes conclues avec les organismes scolaires, les centres communautaires, les institutions des Affaires sociales (autres organismes: 53%) qui sont l'objet de l'inventaire détaillé.

° Nombre total d'ententes de ce type avec ces partenaires.

°° Nombre de municipalités ayant une ou plusieurs ententes de ce type avec ces partenaires.

°°° Pourcentage des municipalités concernées ayant une ou plusieurs ententes de ce type avec ces partenaires.

°°°° Les faits saillants sur le contenu des ententes avec ces "autres organismes" (organismes scolaires, centres communautaires, institutions des Affaires sociales, etc.) apparaissent en I.B. ANNEXES-INVENTAIRE DES ENTENTES, pp.II-14.

Section 6 - Municipalités n'ayant aucune entente

- Au total, 23% des municipalités n'ont aucune entente concernant l'utilisation d'équipements et de services communautaires.

Raisons de ne pas avoir d'entente

- Près de quatre municipalités sans entente sur dix (38%) disent n'avoir jamais envisagé la possibilité de conclure une entente. Trois sur dix environ mentionnent des raisons d'ordre financier (n'ont pas les moyens de payer une entente: 23%; l'autre organisme n'est pas intéressé à payer: 6%)). Deux sur dix ne connaissent pas suffisamment la question, soit qu'elles ne savent pas comment procéder (6%) ou qu'elles manquent d'information (13%) et deux sur dix également (21%) disent avoir suffisamment de services de loisirs. Environ une sur dix a suffisamment d'équipements (11%), a des équipements de loisirs occupés à 100% (9%) ou encore a tenté d'obtenir une entente mais n'a pas réussi (11%). Enfin 31% ont donné diverses autres raisons, telles négociation en cours (5%), manque de participation (5%), trop grande étendue du territoire (4%), population trop vaste (4%), etc.

Section 7 - Équipements

Équipements possédés

- Près des trois quarts des municipalités (73%) possèdent un ou des terrains polyvalents et la moitié environ possèdent une ou des salles polyvalentes (53%) ou une bibliothèque (51%). Ce sont là les équipements les plus courants. Environ un cinquième des municipalités possèdent une patinoire extérieure (21%) ou un aréna (17%) et 10% possèdent une ou des salles de spectacles. Moins de 10% des municipalités sont propriétaires des autres types d'équipements à l'étude.

Équipements disponibles

- La moitié environ des municipalités qui sont propriétaires d'équipements et qui ne les utilisent pas à 100%, pourraient offrir à d'autres organismes: des pistes ou des équipements pour le ski de fond (58%), un aréna (57%), un ou des terrains polyvalents (51%), une ou des salles polyvalentes (50%) ou une ou des salles de spectacles (49%); environ quatre sur dix d'entre elles pourraient offrir: une ou des salles spécialisées (44%), une piscine intérieure (43%), un gymnase (41%) ou une ou des salles de cours (38%) et le quart d'entre elles pourraient offrir une bibliothèque (25%).

Équipements désirés

Sur l'ensemble des municipalités interrogées, près d'une sur cinq (18%) voudrait pouvoir utiliser un gymnase et une sur dix environ (11%), une salle polyvalente. Moins d'une municipalité sur dix s'est montrée désireuse de pouvoir utiliser les autres équipements à l'étude.

Section 8 - Budgets des activités de loisirs

- Comme budget total approximatif de leurs programmations d'activités communautaires et de loisirs au cours des 12 derniers mois, environ un tiers des municipalités (31%) consacrent moins de 5 000$, un autre tiers (32%) consacrent entre 5 000$ et 19 999$, 18% consacrent entre 20 000$ et 99 999$, 14% consacrent entre 100 000$ et 999 999$ et 3% ont un budget supérieur à un million de dollars.

- Pour ce qui est du budget approximatif des activités communautaires et de loisirs réalisées, au cours de 12 derniers mois, dans le cadre des ententes scolaires-municipales, près de trois municipalités sur quatre (73%) disent qu'il n'y en a aucun. Les autres se répartissent comme suit: moins de 10 000$: 16%; entre 10 000$ et 19 999$: 3%; entre 20 000$ et 99 999$: 4%; 100 000$ ou plus: 3%.

B. ANNEXES - INVENTAIRES DES ENTENTES

On trouvera dans cette section les faits saillants sur le contenu des ententes établies entre les municipalités et les organismes apparaissant dans le tableau qui suit. L'inventaire détaillé des ententes conclues par les municipalités avec d'autres municipalités et avec des organismes privés ne faisait pas partie de la présente étude.

- Les partenaires des municipalités se répartissent comme suit selon les types d'ententes:

	Types d'ententes			
	Construction Réaménagement/ rénovation		Echange fourniture Obtention	
	N	%	N	%
Total	206	101	802*	101
Partenaires à l'entente				
Commission scolaire locale	80	39	350	44
Commission scolaire régionale	84	41	285	36
CEGEP	4	2	35	4
Université			3	**
Centre communautaire	22	11	54	7
Institution des Affaires sociales	3	2	29	4
Paroisse/fabrique	2	1	28	4
Ententes tripartites avec des organismes scolaires	5	2	9	1
Autres	5	2	9	1
Pas de réponse	1	1		

- La majorité des ententes pour l'échange, la fourniture ou l'obtention d'équipements ont été conclues par protocole (68%); dans 21% des cas, il s'agit d'une entente verbale et dans 11% des cas, d'une entente par lettre.

---

* Une municipalité qui avait 12 ententes de ce type avant refusé de remplir les annexes sur les ententes, l'inventaire détaillé porte sur 802 ententes, bien que 814 ententes aient été conclues.

** Moins de 0.5%.

- Sur les 206 ententes de construction, réaménagement ou rénovation d'équipements, 23% concernent des équipements dont les municipalités sont propriétaires, 48% concernent des équipements dont le partenaire à l'entente est propriétaire et 25%, des équipements qui appartiennent aux deux.

- Dans le cas des 802 ententes pour échanger, fournir ou obtenir des équipements:

  Les équipements les plus fréquemment <u>fournis</u> par les municipalités sont:

  - les terrains polyvalents: 46%
  - les arénas 31%
  - les salles polyvalentes: 25%
  - les bibliothèques: 12%

  Les services les plus fréquemment <u>fournis</u> par les municipalités sont:

  - le personnel d'entretien: 50%
  - le personnel d'animation: 24%
  - le personnel de gestion et autre: 22%

- Les équipements les plus fréquemment <u>reçus</u> par les municipalités sont:

  - les gymnases: 53%
  - les salles polyvalentes: 46%
  - les terrains polyvalents: 33%

- Le service le plus fréquemment <u>reçu</u> par les municipalités est celui du personnel d'entretien: 40%.

- Sur le total des ententes (N = 1 008), 15% ont été conclues avant 1979; 27%, entre 1979 et 79; 17%, entre 1980 et 1981 et 36%, depuis 1982.

- La majorité des ententes (60%) ont été conclues pour un an ou moins et 22% sont conclues pour une période indéterminée. Huit fois sur dix (81%) les ententes sont automatiquement renouvelables à chaque année.

- Plus de la moitié des ententes (58%) comportent une clause garantissant à l'autre organisme une priorité d'utilisation des équipements après que les municipalités ont comblé leurs propres besoins.

- La moitié des ententes (50%) sont administrées par un comité conjoint; un quart (25%), par les municipalités elles-mêmes et 12% respectivement, par le partenaire à l'entente ou bien de façon informelle.

- Dans la pluralité des cas (41%), il y a une seule rencontre avec le partenaire à chaque année pour discuter de l'entente; dans 17% des cas, il n'y a jamais de rencontres; les autres cas se répartissent comme suit:

2 ou 3 fois par année:	21%
3 ou 4 fois par année:	6%
plus de 4 fois par année:	10%
au besoin/NSP/PR	5%

- La moitié des ententes (50%) prévoient les modalités de calculs de coûts et 46%, le mode de facturation.

- Au cours des 12 derniers mois, les municipalités ont reçu des argents pour l'utilisation des équipements concernés par les ententes dans 192 cas. Les montants reçus se répartissent comme suit:

	n = 192 %
- moins de 1 000$	23
- de 1 000$ à 4 999$	42
- 5 000$ ou plus	32
- ne sait pas/pas de réponse	3

Dans le cas des 192 ententes pour lesquelles les municipalités ont reçu des argents, le montant couvre les frais réels dans 35% des cas et les frais excédentaires dans 44%.

- Au cours des 12 derniers mois, les municipalités ont donné des argents pour l'utilisation des équipements concernés par les ententes dans 492 cas. Les montants donnés se répartissent comme suit:

	n = 492 %
- moins de 1 000$	16
- de 1 000$ à 4 999$	31
- de 5 000$ à 9 999$	11
- de 10 000$ à 49 999$	27
- 50 000$ ou plus	13
- ne sait pas/pas de réponse	2

Dans le cas des 492 ententes qui impliquent des coûts d'utilisation pour les municipalités, le montant donné couvre les frais réels d'utilisation ou les frais excédentaires dans 54% des cas respectivement.

- Au delà de neuf ententes sur dix (94%) sont jugées satisfaisantes pour les municipalités (très satisfaisantes: 45%; assez satisfaisantes: 49%) et seulement 5% sont jugées insatisfaisantes.

2. ORGANISMES SCOLAIRES

QUESTIONNAIRE AUX ORGANISMES SCOLAIRES POUR CONNAITRE LES ENTENTES ETABLIES AVEC LES AUTRES ORGANISMES OFFRANT DES ACTIVITES DE LOISIRS SUR LEUR TERRITOIRE

A. QUESTIONNAIRE PRINCIPAL

Section 1 - Identification

- Les organismes scolaires qui ont participé à l'inventaire se répartissent comme suit:

	N	%
Commission scolaire locale	145	51.2
Commission scolaire régionale	43	15.2
Commission scolaire intégrée	39	13.8
CEGEP	46	16.3
Université	10	3.5
Total:	283	100.0

- Environ un organisme scolaire sur cinq (22%) dessert moins de cinq municipalités; trois sur dix d'entre eux environ desservent entre cinq et neuf municipalités ou entre dix et dix-neuf municipalités (29% respectivement) et environ un sur cinq (18%) dessert vingt municipalités ou plus.

- Parmi les organismes scolaires qui desservent des municipalités (n=228):

4% desservent des municipalités de moins de 5 000 habitants,
10% desservent des municipalités de 10 000 habitants ou moins,
28% desservent des municipalités de plus de 10 000 à 25 000 habitants,
23% desservent des municipalités de plus de 25 000 à 50 000 habitants,
32% desservent des municipalités de plus de 50 000 habitants.

Section 2 - Équipements

- Au delà de huit organismes scolaires sur dix sont propriétaires de gymnases (89%), de salles de cours (86%) ou de salles polyvalentes (81%) utilisés à des fins communautaires ou de loisirs. Plus des trois quarts sont propriétaires de terrains polyvalents (78%) ou de bibliothèques (77%). Près de six organisme scolaires sur dix possèdent des salles spécialisées (57%); près de la moitié sont propriétaires de salles de spectacles (47%) et trois sur dix environ possèdent une piscine intérieure (31%). Moins d'un organisme scolaire sur dix est propriétaire des divers autres types d'équipements à l'étude.

Accessibilité des équipements à l'ensemble de la population

- Au delà de neuf organismes scolaires sur dix indiquent que la plupart des divers équipements dont ils sont propriétaires sont accessibles à l'ensemble de la population. Ainsi en est-il des équipements suivants:

piscine intérieure:	99%
salle(s) de spectacles:	98%
salle(s) polyvalentes:	97%
gymnase(s):	97%
terrain(s) polyvalent(s):	96%
aréna:	92%

et des divers "autres" équipements.

- Trois types d'équipements sont moins largement accessibles à la population:

	Nombre d'organismes scolaires propriétaires	Accessibles à l'ensemble de la population	Réservées à la clientèle scolaire
	n	%	%
Bibliothèques	219	53	48
Salles spécialisées	161	77	23
Salles de cours	242	83	17

Équipements disponibles

- La moitié environ des organismes scolaires qui sont propriétaires d'équipements et qui ne les utilisent pas à 100% pourraient offrir à d'autres organismes: un ou des salles de spectacles (54%) ou une ou des salles polyvalentes (47%). Environ quatre organismes scolaires sur dix pourraient offrir: un ou des terrains polyvalents (45%), un aréna (43%), une piscine intérieure (40%), une ou des salles de cours (40%) ou une ou des salles spécialisées (37%). Des proportions légèrement inférieures pourraient offrir un ou des gymnases (35%) ou une bibliothèque (29%). Enfin certains organismes scolaires indiquent qu'ils sont disposés à offrir divers "autres" équipements.

Équipements désirés

- Le plus grand besoin des organismes scolaires se situe du côté des arénas: 48% d'entre eux aimeraient pouvoir utiliser un aréna appartenant à d'autres organismes sur leur territoire. Le deuxième besoin en ordre d'importance touche les piscines intérieures (28%), le troisième, les terrains polyvalents (19%) et le quatrième, les gymnases (12%). Moins d'un organisme scolaire sur dix s'est montré désireux d'utiliser les autres types d'équipements à l'étude.

Section 3 - Inventaire des ententes

- Sur l'ensemble des organismes scolaires étudiés (N = 283), ceux qui ont des ententes avec d'autres organismes scolaires, avec des organismes de type communautaire, avec des municipalités ou avec des organismes privés se répartissent comme suit: 78 (28%) ont des ententes pour la construction d'équipements, 69 (24%), pour le réaménagement ou la rénovation d'équipements et 254 (90%), pour échanger, fournir ou obtenir des équipements.

Types d'ententes selon les partenaires

- Les organismes scolaires se répartissent comme suit selon les types d'ententes et de partenaires:

Types de partenaires	Types d'ententes: Construction			Réaménagement-rénovation			Echange Fourniture Obtention		
(Nombre total d'organismes scolaires concernés)	(n = 78)			(n = 69)			(n = 294)		
	n*	n**	%***	n*	n**	%***	n*	n**	%***
Autres organismes scolaires****	3	3	4	4	4	6	127	84	33
Autres organismes (centres communautaires, institutions des Affaires sociales, paroisses/fabriques)****	3	3	4	5	3	4	82	47	19
Municipalités	163	76	97	169	61	88	837	242	95
Organismes privés	23	9	12	29	10	15	412	100	39

- Le tableau fait voir que les partenaires les plus fréquents des organismes scolaires pour les trois types d'ententes sont les municipalités. Viennent ensuite les organismes privés, puis finalement les "autres organismes scolaires" et les centres communautaires, institutions des Affaires sociales, paroisses/fabriques ("autres organismes") qui sont l'objet de l'inventaire détaillé.

---

* Nombre total d'ententes de ce type avec ces partenaires.

** Nombre d'organismes scolaires ayant une ou plusieurs ententes avec ces types de partenaires.

*** Pourcentage des organismes scolaires concernés ayant une ou plusieurs ententes de ce type avec ces partenaires.

**** Les faits saillants sur le contenu des ententes avec les autres organismes scolaires et avec les "autres organismes" (centres communautaires, institutions des Affaires sociales, paroisses/fabriques) apparaissent en 2.0. ANNEXES-INVENTAIRE DES ENTENTES, pp. 21-24.

Section 4 - Satisfaction des organismes scolaires ayant des ententes avec les municipalités

- La très grande majorité des organismes qui ont des ententes avec des municipalités (93%) considèrent que, dans l'ensemble, ces ententes sont satisfaisantes (très satisfaisantes: 36%; satisfaisantes: 57%); seulement 5% considèrent qu'elles sont insatisfaisantes et 2% n'ont pas répondu à la question.

Section 5 - Organismes scolaires n'ayant aucune entente

- Au total, 6% des organismes scolaires n'ont aucune entente concernant l'utilisation d'équipements et de services communautaires.

Raisons de ne pas avoir d'entente

- Environ le quart des organismes scolaires sans entente (24%) disent n'avoir jamais envisagé la possibilité de conclure une entente. Les autres raisons mentionnées sont d'ordre financier (24%), touchent au manque d'information (18%) ou au fait que les équipements de loisirs sont occupés à 100% (18%); 6% ont tenté d'obtenir une entente sans succès et 6% également mentionnent diverses autres raisons.

Section 6 - Budgets de concertation

- Quant au budget approximatif des organismes scolaires pour l'ensemble de leurs ententes d'activités communautaires et de loisirs au cours des 12 derniers mois, 32% disent qu'ils n'ont aucun budget; 25% ont un budget de 10 000$ ou moins; 7%, de 10 500$ à 20 000$, 20%, de 21 000$ à 100 000$ et 10% ne savent pas.

Section 7 - Guide de concertation

- Près de sept organismes scolaires sur dix (69%) disent avoir reçu le guide de concertation "POUR BIEN S'ENTENDRE"; 13% disent ne pas l'avoir reçu et 18% ne savent pas.

- Parmi les organismes scolaires qui disent avoir reçu le guide, la majorité (54%) n'ont pas trouvé qu'il leur avait été utile (peu utile: 44%; pas du tout utile: 10%); comparativement, près de quatre sur dix (39%) trouvent que le guide leur a été utile (très utile: 10%; assez utile: 29%) et 3% ne l'ont pas lu ou ne savent pas.

8. ANNEXES - INVENTAIRE DES ENTENTES

On trouvera dans cette section les faits saillants sur le contenu des ententes établies entre les organismes scolaires et les organismes apparaissant dans le tableau qui suit. L'inventaire détaillé des ententes conclues par les organismes scolaires avec les municipalités et les organismes privés ne faisait pas partie de la présente étude.

- Les partenaires des organismes scolaires se répartissent comme suit selon les types d'ententes:

	Types d'ententes			
	Construction Réaménagement/ rénovation		Echange Fourniture Obtention	
	N	%	N	%
Total	15	100	209	100
Partenaires à l'entente				
Commission scolaire locale			27	13
Commission scolaire régionale	5	33	53	25
CEGEP			29	14
Université			10	5
Centre communautaire	4	27	11	5
Institution des Affaires sociales			28	13
Paroisse/fabrique	2	13	40	19
Autres	4	27	10	5
Pas de réponse			1	1

- La majorité des ententes pour l'échange, la fourniture ou l'obtention d'équipements ont été conclues par protocole (55%); dans 32% des cas, il s'agit d'une entente verbale et dans 13% des cas, d'une entente par lettre.

- Sur les 15 ententes de construction, réaménagement ou rénovation d'équipements, 10 ententes (67%) concernent des équipements dont les organismes scolaires sont propriétaires, 3 ententes (20%) concernent des équipements dont le partenaire à l'entente est propriétaire et 1 entente (7%), des équipements qui appartiennent aux deux. Dans un cas (7%), on ne connaît pas le partenaire à l'entente.

- Dans le cas des 209 ententes pour échanger, fournir ou obtenir des équipements:

  Les équipements les plus fréquemment fournis par les organismes scolaires sont:

les gymnases:	30%
les salles polyvalentes:	25%
les centres de loisirs ou les centres culturels:	23%
les salles de cours:	20%
les terrains polyvalents:	18%
les piscines intérieures:	16%
les pistes ou équipements de ski de fond:	16%
les salles spécialisées:	13%

  Les services les plus fréquemment fournis par les organismes scolaires sont:

le personnel d'entretien:	50%
le personnel de gestion et autre:	24%
le personnel d'animation:	20%

  Les équipements les plus fréquemment reçus par les organismes scolaires sont:

les piscines intérieures:	22%
les gymnases:	13%

Les services les plus fréquemment reçus par les organismes scolaires sont:

le personnel d'entretien:	29%
le personnel d'animation:	19%
le personnel de gestion et autre:	17%

- Sur le total des ententes (N = 224), 17% ont été conclues avant 1975; 32%, entre 1975 et 1979, 18% entre 1980 et 1981 et 25% depuis 1982.

- La majorité des ententes (57%) ont été conclues pour un an ou moins et 31% sont conclues pour une période indéterminée. Environ huit fois sur dix (82%), les ententes sont automatiquement renouvelables à chaque année.

- Au delà de la moitié des ententes (56%) comportent une clause garantissant à l'autre organisme une priorité d'utilisation des équipements après que les organismes scolaires ont comblé leurs propres besoins.

- Environ quatre ententes sur dix sont administrées par un comité conjoint (41%) ou bien par les organismes scolaires eux-mêmes (36%). Dans 15% des cas, les ententes sont administrées de façon informelle et dans 8%, elles sont administrées par le partenaire à l'entente.

- Dans 37% des cas, il y a une seule rencontre par année avec le partenaire pour discuter de l'entente; dans 30% des cas, il y a deux ou trois rencontres par année et dans 13% des cas, il y a trois rencontres ou plus par année. Enfin, il n'y a jamais de rencontre dans 13% des cas et dans 7% des cas, les rencontres ont lieu selon les besoins ou on ne connaissait pas la réponse.

- Les deux tiers des ententes prévoient les modalités de calcule des coûts (64%) ou le mode de facturation (66%).

- Au cours des 12 derniers mois, les organismes scolaires ont reçu des argents pour l'utilisation des équipements concernés par les ententes dans 87 cas. Les montants reçus se répartissent comme suit:

	n = 87 %
moins de 1 000$	25
de 1 000 à 4 999$	31
5 000$ ou plus	36
ne sait pas/pas de réponse	8

Dans le cas des 87 ententes pour lesquelles les organismes scolaires ont reçu des argents, le montant couvre les frais réels d'utilisation dans 60% des cas et les frais excédentaires dans 45%.

- Au cours des 12 derniers mois, les organismes scolaires ont donné des argents pour l'utilisation des équipements concernés par les ententes dans 82 cas. Les montants donnés se répartissent comme suit:

	n = 82 %
moins de 1 000$	9
de 1 000$ à 4 999$	40
de 5 000$ à 9 999$	15
de 10 000$ à 45 000$	16
90 000$ ou plus	15
ne sait pas/pas de réponse	6

Dans le cas des 82 ententes qui impliquent des coûts d'utilisation pour les organismes scolaires, six fois sur dix, le montant donné couvre les frais réels d'utilisation (60%) ou les frais excédentaires (59%).

- Plus de neuf ententes sur dix (95%) sont jugées satisfaisantes par les organismes scolaires (très satisfaisantes: 50%; satisfaisantes: 45%) et 3% seulement sont jugées insatisfaisantes (insatisfaisantes: 2%; très insatisfaisantes: 1%).

II. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

1. Univers

A. Municipalités

A partir du Répertoire des municipalités du Québec, comportant une liste alphabétique des municipalités et leur code géographique, un numéro fut attribué à chacune des 1 490 municipalités constituant l'univers à l'étude et leur code géographique fut transcrit sur les questionnaires.

Des listes d'attribution destinées aux intervieweurs et aux superviseurs furent établies en fonction de la répartition géographique des municipalités, en vue de l'utilisation du réseau centrex gouvernemental pour les entrevues devant être réalisées par appels interurbains et en vue des entrevues devant être réalisées en face à face.

Pour les appels interurbains destinés à être effectués par le réseau centrex, il fallu rechercher le code régional correspondant à la ville à atteindre.

Des séries d'étiquettes ont été fournies par le MLCP. Dans le cas des municipalités de 5 000 à 50 000 habitants, on procéda à un dépistage téléphonique de façon à identifier les responsables à qui les lettres d'accompagnement et le questionnaire devaient être adressés et leurs noms furent retranscrits sur les étiquettes.

Dans le cas des municipalités de moins de 5 000 habitants, l'envoi était adressé au secrétaire-trésorier.

2. Questionnaires

Les projets de questionnaires (questionnaires principaux et annexe sur les ententes) ont été fournis à CROP par la responsable de l'étude au MLCP. Les questionnaires ont été mis au point avec sa collaboration.

Les questionnaires devaient être envoyés par la poste accompagnés d'une lettre des ministères impliqués et d'une lettre de la Directrice de la cueillette à CROP expliquant qu'un interviewer de CROP téléphonerait et demanderait de compléter l'entrevue, soit par téléphone, soit en face en face dans le cas des vingt (20) municipalités de plus de 50 000 habitants et dans le cas des quatre-vingt-cinq (85) organismes scolaires (soit des organismes desservant des municipalités de plus de 50 000 habitants ou d'autres, identifiés par le MEQ).

Les questionnaires ont été conçus de façon à ce que les responsables puissent, sur réception par la poste, se préparer à l'entrevue en cherchant au besoin les informations qui leur seraient demandées. Les questionnaires ont été élaborés en fonction d'une durée moyenne de quinze (15) minutes.

Il y eut deux pré-tests du questionnaire destiné aux municipalités et un pré-test du questionnaire destiné aux organismes scolaires. Les responsables avaient au préalable reçu un questionnaire par la poste. Les questionnaires furent pré-testés en entrevues par téléphone et en entrevues en face à face. Deux séances de compte rendu de pré-tests eurent lieu en présence de la responsable de l'étude au MLCP. Les questionnaires furent modifiés au besoin suite aux pré-tests et la version finale reçut l'approbation de la responsable de l'étude au MLCP.

3. Cueillette des données

Les données ont été recueillies par des intervieweurs professionnels de CROP qui avaient auparavant suivi une séance d'entraînement et reçu des directives appropriées. Les entrevues auprès des responsables dans les municipalités se sont déroulées du 27 septembre au 5 novembre 1984 et les entrevues auprès des responsables dans les organismes scolaires, du 22 octobre au 5 novembre 1984.

Les intervieweurs ont réalisé les entrevues sous supervision. Les intervieweurs devant effectuer les entrevues par le réseau centrex gouvernemental ou à Québec ont travaillé sous la responsabilité du superviseur régional de Québec. A Rimouski, Chicoutimi, Sherbrooke, Hull et Trois-Rivières, des superviseurs régionaux ont veillé à la qualité du travail des intervieweurs. Enfin les entrevues réalisées à Montréal ont également été effectuées sous supervision.

Les intervieweurs devaient rejoindre les responsables dans chaque municipalité ou organisme scolaire apparaissant sur leurs listes d'attribution et réaliser l'entrevue avec eux à l'aide du questionnaire. Il arriva que des responsables n'avaient pas reçu le questionnaire expédié par la poste. Il fallut donc leur en faire parvenir un deuxième, ce qui occasionna des délais puisque CROP devait leur laisser le temps de le recevoir avant de faire une deuxième tentative pour les rejoindre.

Les intervieweurs devaient aussi s'assurer que les responsables complétaient autant d'annexes qu'il y avait d'ententes avec des organismes autres que des municipalités ou des organismes privés.

De nombreux rappels - entre 5 et 16 dans 20% des cas - ont dû être effectués avant de pouvoir rejoindre les responsables. La durée moyenne des entrevues dépasse les prévisions: elle fut de trente (30) minutes, étant donné le nombre d'annexes à remplir.

Les intervieweurs apprécièrent l'esprit de collaboration de la très grande majorité des responsables.

[illegible]

	Municipalités		Organismes scolaires	
	N	%	N	%
Univers à l'étude	1 490	100.0	309	100.0
Municipalité fusionnée	1	0.07		
Organisme scolaire fermé			1	0.3
Responsable de langue anglaise	11	0.7	5	1.6
Non-réponse totale	12	0.8	6	1.9
Liste finale	1 [illegible]	100.0	303	100.0
Entrevues complétées*	1 [illegible]	98.8	283	93.4
Responsable absent	2	0.14	10	3.3
Refus du responsable			6	2.0
Maladie du responsable			2	0.7
Questionnaires incomplets			2	0.7
Non contactés	16	1.1		

* Au téléphone ou en face à face.

4. Taux de réponse

Municipalités

Des 1 490 municipalités constituant l'univers à l'étude, il y eut 11 cas (0.7%) où le responsable était de langue anglaise et ne pouvait répondre aux questions en français et 1 cas (0.07%) où la municipalité s'était fusionnée à une autre, soit un total de 12 cas (0.8%) de non-réponse.

Après avoir exclu la non-réponse, la liste finale comportait 1 478 municipalités et 1 460 d'entre elles acceptèrent de compléter l'entrevue, soit un taux de réponse de 98.8%. Dans 2 cas (0.14%), le responsable a été absent pendant toute la période de cueillette des données. Enfin, un malencontreux oubli a fait que 16 cas (1.1%) n'ont pu être contactés, oubli qui fut détecté après que la période de cueillette fut terminée.

Organismes scolaires

Des 309 organismes scolaires constituant l'univers à l'étude, il y eut 1 cas (0.3%) où l'organisme était fermé et 5 cas (1.6%) où le responsable était de langue anglaise et ne pouvait répondre aux questions en français, soit un total de 6 cas (1.9%) de non-réponse.

Après avoir exclu la non-réponse, la liste finale comportait 303 organismes scolaires et 283 d'entre eux acceptèrent de compléter l'entrevue, soit un taux de réponse de 93.4%. Les autres cas se répartissent comme suit: 10 cas (3.3%) où le responsable a été absent pendant toute la période de cueillette des données, 6 cas (2.0%) de refus du responsable, 2 cas (0.7%) où le responsable a été malade pendant toute la période de cueillette des données et 2 cas (0.7%) où les questionnaires se sont avérés trop incomplets, même après rappels, pour que les données puissent être traitées.

5. Contrôle de qualité

La qualité du travail des intervieweurs fut assurée par le contrôle postal de 15% des entrevues complétées par chacun d'eux.

6. Traitement des données

A la fin de la période de cueillette, tous les questionnaires ont été vérifiés. Les questionnaires complétés ont été codés et vérifiés et les réponses aux questions ouvertes ont été analysées et codées.

La vérification - codage s'est avérée une opération longue et complexe. De nombreuses situations n'avaient pas été prévues; par exemple, on a dû ouvrir des codes pour divers équipements de loisirs et pour des organismes chargés d'organiser des activités de loisirs, offrant des activités de loisirs ou partenaires à l'entente, etc. L'inventaire des réponses dans la catégorie "autres" fut aussi une opération assez longue.

Les Annexes aux questionnaires qui portaient sur les ententes à l'étude ont posé de nombreux problèmes à l'équipe de vérification - codage. Il fallait s'assurer de la cohérence entre le questionnaire principal et ses annexes. Le cas des villages ayant des ententes avec les paroisses du même nom (et réciproquement), celui des services de loisirs inter-municipalités, autant d'exemples de situations qu'il fallut régler en collaboration avec le responsable de l'étude au MLCP.

Les données furent ensuite saisies en vue de la compilation informatique.

Pour répondre aux besoins des clients, on a constitué quatre fichiers de données: un premier pour les municipalités et un deuxième pour leurs ententes, un troisième pour les organismes scolaires et un quatrième pour leurs ententes.

Quatre séries de marginales furent produites: les résultats à chaque question apparaissent pour chaque catégorie de réponse en fréquences et en pourcentages. Des tableaux croisés furent également produits pour chaque fichier, tel que demandé par la responsable de l'étude au MLCP. Deux séries complètes de tableaux (marginales et tableaux croisés) furent remis à la responsable, de même que la bande des données validée au niveau des équipements possédés et disponibles pour l'étude des municipalités (Q.7.1 et Q.7.2 du questionnaire principal) et des équipements possédés et accessibles pour l'étude des organismes scolaires (Q.2.1 et Q.2.2 du questionnaire principal), de même qu'au niveau de la correspondance entre le type et le nombre d'ententes sur le questionnaire principal pour chaque municipalité (Q.5.1 à Q.5.6) et pour chaque organisme scolaire (Q.311 à Q.3.6) et le type et le nombre d'annexes remplies pour chaque municipalité et par chaque organisme scolaire.*

Le manuel de codage, les codes pour les questions ouvertes et l'inventaire des autres réponses ont été transmis à la responsable de l'étude.

Les questionnaires complétés ont été remis à la responsable de l'étude, étant convenu que l'anonymat des participants et la confidentialité de leurs réponses seraient respectés.

---

* La production des tableaux a été réalisée par la compagnie Info Zéro Un.

Annexe 1.

Questionnaires avec résultats

CROP

ÉTUDE NO : 1 3 3

QUESTIONNAIRE NO : 1

MUNICIPALITÉS

RÉSULTATS (en courtenay)

Municipalité : _____

Organisme scolaire : _____

Nom et prénom du responsable : _____

Numéro de téléphone : ___ ___ ___ (Code régional) ___ ___ ___ ___ ___ ___ ___

RÉSULTAT DES APPELS				
	JOUR	HEURE	RÉSULTAT	INT
1e appel pour rendez-vous	___	___	_____	___
2e appel pour rendez-vous	___	___	_____	___
3e appel pour rendez-vous	___	___	_____	___
1ère visite	___	___	_____	___
2ème visite	___	___	_____	___

CODE DE RÉSULTAT FINAL

( )( )

01- COMPLÉTÉ
02- REFUS DU RESPONSABLE
03- REFUS DE L'ORGANISME
04- ABSENCE PROLONGÉE
05- ABSENCE TEMPORAIRE
06- MALADE
07- AUTRES : POURQUOI ? DONNER LES RAISONS :

_____

_____

_____

Bonjour, ici _____ de CROP, le Centre de recherche sur l'opinion publique.
(Intervieweur)

Vous avez reçu, il y a environ une semaine, un questionnaire dont le but était de connaître votre situation présente concernant vos ententes ...

... MUNICIPALITÉS : ... entre municipalités et organismes scolaires et entre municipalités et organismes privés.

... ORGANISMES SCOLAIRES : ... entre organismes scolaires et organismes privés.

Afin de pouvoir compléter avec vous le questionnaire, j'aimerais savoir quel jour et à quelle heure je pourrais vous rencontrer.

RENDEZ-VOUS : JOUR : _____ HEURE : _____

Nom et prénom de la personne ayant répondu au questionnaire.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Questionnaire aux municipalités

INVENTAIRE DES ENTENTES ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET D'AUTRES ORGANISMES POUR L'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES COMMUNAUTAIRES - 1984

Section 1 - IDENTIFICATION

Nom de la municipalité: (ÉCRIRE ENTIÈREMENT)

_____

1.1 Cocher ☑ — V. 1 460

	n	%
1.2 Municipalité de moins de 5 000 habitants	1 275	87.3
Municipalité de 5 000 à 10 000 habitants	82	5.6
Municipalité de plus de 10 000 à 25 000 habitants	59	4.0
Municipalité de plus de 25 000 à 50 000 habitants	22	1.5
Municipalité de plus de 50 000 à 100 000 habitants	16	1.1
Municipalité de plus de 100 000 habitants	4	0.3
Indéterminé	2	0.1

Code géographique ESQ

(1 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12)

Section 2 - GUIDE DE CONCERTATION

2.1 Votre municipalité a-t-elle reçu le ...

"Guide de concertation scolaire-municipale pour le développement communautaire en matière de loisirs, de culture et d'éducation"

... publié par le gouvernement du Québec, sous le titre "POUR BIEN S'ENTENDRE"? V. 1 460

	%
Oui	67
non	27
ne sais pas	7

2.2 Votre municipalité a-t-elle trouvé ce guide ... V. 149

	%
très utile pour elle	7
assez utile pour elle	33
peu utile pour elle	41
pas du tout utile pour elle?	14
ne l'a pas consulté/NSP	5
pas de réponse	1

Section 3 - ORGANISMES DE LOISIRS

3. Les organismes chargés d'organiser au nom de votre municipalité des activités communautaires ou de loisirs sur votre territoire. V. 1 460

	Oui	Non
1. un service municipal des loisirs	23	77
2. un service inter-municipal des loisirs	20	80
3. une commission municipale des loisirs	14	86
4. un comité de bénévoles	60	41
5. une organisation de terrains de jeux (O.T.J.)	20	81
6. Organismes privés, clubs sociaux, associations...	3	11

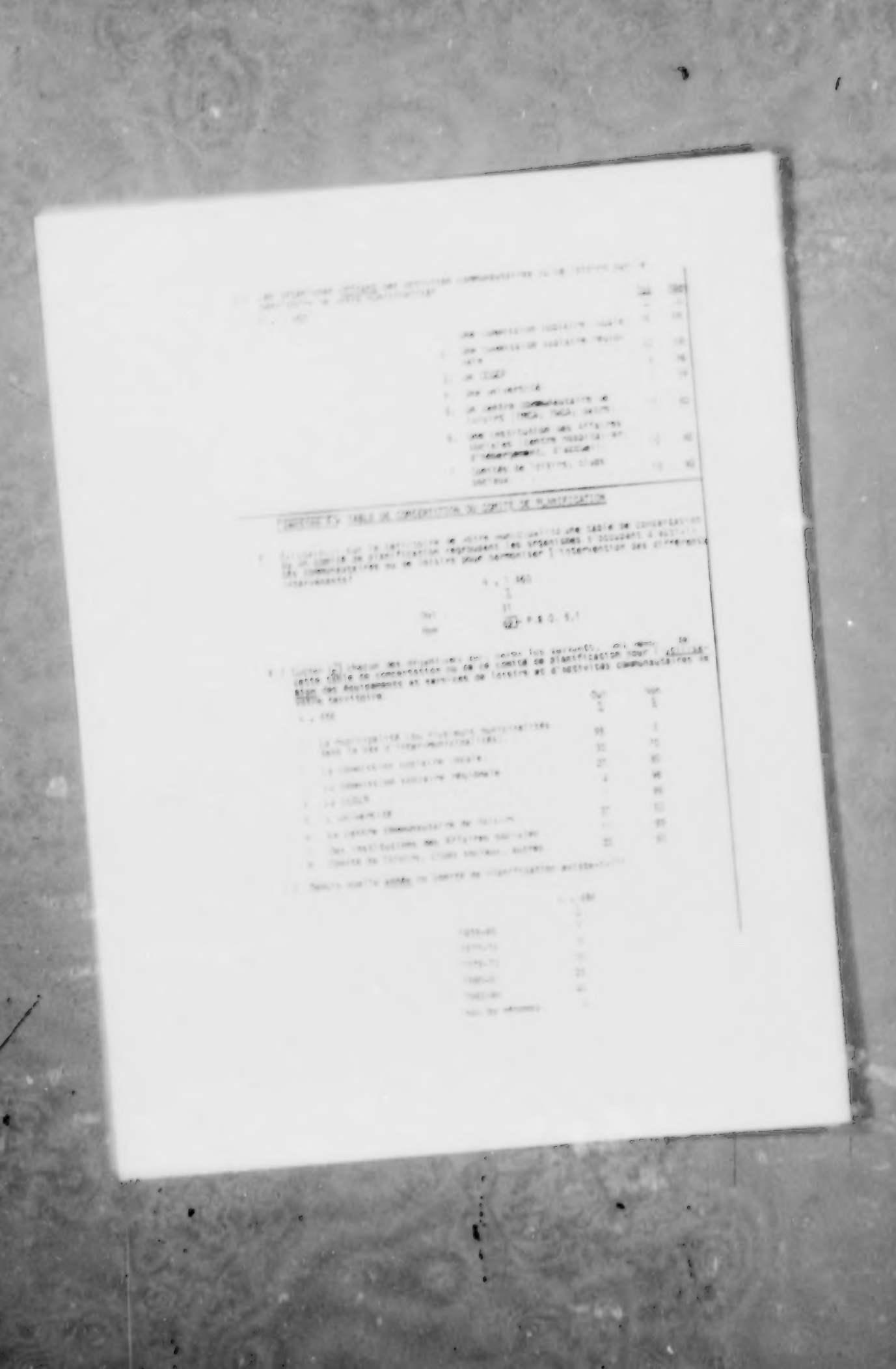

4.4 Le comité de planification a pour rôle ...

n = 456

	Oui %	Non %
1)... d'échanger des informations sur l'action de chacun?	92	8
2)... d'éviter la duplication des interventions?	77	23
3)... de mettre en commun les équipements et services?	86	14
4)... d'identifier les besoins futurs d'équipements et de services?	93	18
5)... d'élaborer un plan de développement des loisirs?	75	25
6)... de coordonner les activités?	86	14
7)... Autre, préciser: _____	7	93

4.5 Le comité de planification a-t-il permis de mettre sur pied des projets actuellement ...

n = 456

	Oui %	Non %	NSP/NR %
terminés	58	40	1
2) en cours?	56	43	1

4.6 Et à votre avis, permettra-t-il d'en mettre sur pied dans l'avenir?

n = 456

Oui %	Non %	NSP/NR %
92	6	2

4.7 Pensez-vous que ce comité de planification est ...

n = 456

	%
très important	61
assez important	37
peu important	1
3) pas du tout important pour vous?	*

4.8 Pensez-vous que ce comité de planification fonctionne ...

n = 456

	%
très bien	26
assez bien	67
assez mal	5
4) très mal?	1

4.9 Pourquoi surtout dites-vous cela?

n = 456

	%
Bonne participation/collaboration des intervenants	28
Bonne planification/bon fonctionnement du comité	28
Manque de participation/collaboration des intervenants	11
Satisfaction générale	10
Mésentente/divergence d'opinion entre les organismes	5
Manque de planification/d'organisation du comité	4
Il y a toujours place à amélioration	3
Nouveauté du comité	2
Autres	6
Ne sait pas/pas de réponse	2

Section 3 : INVENTAIRE DES ENTENTES

3.1 Votre municipalité a-t-elle une (des) entente(s) pour la construction d'équipements communautaires ou de loisirs?

V = I 461

oui	1
non	2 → P. 3 3.3

3.2 Combien d'ententes de ce type avez-vous avec ...

N = 223

	Autres Municipalités	Organismes privés	Autres organismes
	1	2	3
... aucune	54	77	54
... une	39	18	37
... deux	4	2	6
... trois ou plus	4	3	3

3.3 Votre municipalité a-t-elle une (des) entente(s) pour le réaménagement ou la rénovation d'équipements communautaires ou de loisirs?

V = I 460

oui	1
non	2 → P. 3 3.5

3.4 Combien d'ententes de ce type avez-vous avec ...

N = 180

	Autres Municipalités	Organismes privés	Autres organismes
	1	2	3
... aucune	62	63	67
... une	31	30	33
... deux	5	2	5
... trois ou plus	2	5	1

3.5 Votre municipalité a-t-elle une ou plusieurs autres ententes pour échanger, fournir, obtenir avec d'autres organismes sur votre territoire, des équipements ou des services à des fins communautaires ou de loisirs?

V = I 462

oui	1
non	2 → P. 3 3.6

3.6 Combien d'autres ententes de ce type avez-vous avec ...

N = I 349

	Autres Municipalités	Organismes privés	Autres organismes
	1	2	3
... aucune	33	75	47
... une	46	14	39
... deux	13	4	9
... trois ou plus	8	8	5

Section 6 - AUX MUNICIPALITÉS N'AYANT AUCUNE ENTENTE (Codes 2.6.0, 5.1, 5.2, 5.5)

6. Pour quelle(s) raison(s) surtout n'avez-vous aucune entente?

N = 33

		Oui %	Non %
1.	Nous avons suffisamment d'équipement de loisirs	11	88
2.	Nos équipements de loisirs sont occupés à 100%	9	91
3.	Nous avons suffisamment de services de loisirs	21	79
4.	Nous n'avons jamais envisagé cette possibilité	38	61
5.	Nous avons tenté d'obtenir une entente sans succès	11	88
6.	Nous n'avons pas les moyens de payer une entente	23	76
7.	L'autre organisme n'est pas disposé à servir pour une entente	6	94
8.	Nous sommes intéressés mais manquons d'information	13	86
9.	Nous ne savons pas comment procéder	7	92
10.	Autres raisons		

Détail des autres raisons:

- négociations en cours	3
- manque de participation	3
- territoire trop vaste	4
- population trop faible	4
- possibilité d'entente	2
- autres mentions	11
- aucune autre raison	68

Section 7 - ÉQUIPEMENTS

7.1 Cocher [Z]

Chacun des équipements utilisés à des fins communautaires ou de loisirs et qui sont une propriété de votre municipalité. → N = 1460

	7.1.1 Oui	7.1.1 Non	7.1.2 Oui	7.1.2 Non		N = 1460 7.1.3 Oui	7.1.3 Non
1- Aréna	17	83	57	43	n=249	4	96
2- Piscine intérieure	4	96	43	57	n= 61	6	94
3- Gymnase(s)(palestre, squash, basketball)	7	93	41	59	n=107	18	82
4- Bibliothèque	51	49	25	75	n=744	4	96
5- Salle(s) de spectacle(s)	10	90	49	51	n=152	6	94
6- Salle(s) polyvalente(s)	53	47	50	50	n=772	11	89
7- Salle(s) de cours	8	92	38	62	n=116	2	98
8- Salle(s) spécialisée(s)	7	93	44	56	n=103	2	98
9- Terrain(s) polyvalent(s)(tennis, baseball)	73	28	51	49	n=1056	7	93

	7.1.1 Oui	7.1.1 Non	7.1.1 Oui Autre item	7.1.2 Oui	7.1.2 Non		7.1.3 Oui	7.1.3 Non	7.1.3 Oui Autre item
10- Autre 1 (ou piscine extérieure)	6	86	8	43	58	n= 80	1	98	1
11- Autre 2 (ou patinoire extérieure)	1	78	21	48	52	n= 18	-	99	1
12- Autre 3 (ou terrain de jeux)	1	95	4	40	60	n= 20	1	98	1
					n=42				
13- Autres équipements:		3			-			-	
- Sal de fond (pistes, équipement...)		3			58			1	
- Centre (de loisirs/culturel/sportif...)		3			-			1	
- Site aménagé de plein air		6			-			1	
- Centre et site aménagé		1			-			-	
- Sal de fond et site aménagé		1			-			-	
Ne s'applique pas		40			42			97	

Section C : BUDGETS D'ACTIVITÉS DE LOISIRS

C.1 Et quel est approximativement le budget total de vos programmations d'activités communautaires et de loisirs des 12 derniers mois?

N = 460

	%
moins de 1 000$	1
1 000$ - 4 999$	2
5 000$ - 9 999$	29
10 000$ - 19 999$	16
20 000$ - 39 999$	16
40 000$ - 69 999$	10
70 000$ - 99 999$	6
100 000$ - 199 999$	2
200 000$ - 399 999$	5
400 000$ - 999 999$	5
1 000 000$ - 2 249 999$	4
2,9 millions ou plus	2
Ne sait pas	1

C.2 Quel est approximativement le budget de vos activités communautaires et de loisirs réalisées, au cours des 12 derniers mois, dans le cadre des ententes de concertation scolaire municipale?

N = 460

	%
aucun	1
moins de 1 000$	73
1 000$ - 9 999$	6
10 000$ - 19 999$	11
20 000$ - 99 999$	3
100 000$ - 600 000$	4
Ne sait pas	1

INVENTAIRE DES ENTENTES DE CONCERTATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES

ETUDE : 1 2 3 4

INTRODUIRE :
- INDIQUER le numéro de questionnaire : 01 02 03 04
- INDIQUER le no. de l'annexe : 01 02 03 04

RESERVE BUREAU : ANNEXE NO : 01 02

- INDIQUER si il s'agit d'une entente par laquelle ... n. 1 206

  - vous construisez des équipements (0.5.2) ... 13
  - vous réaménagez ou rénovez des équipements (0.5.4) ... 8
  - vous échangez, fournissez ou obtenez des équipements existants ou des services (0.5.6) ... 82 P.A.C.I

2. Cocher 1

   Avec quel organisme vous avez cette entente? n. 206

   - une commission scolaire locale ... 39
   - une commission scolaire régionale ... 41
   - un CEGEP ... 2
   - une université ... -
   - un centre communautaire (YMCA, YWCA, patro) de loisirs ... 11
   - une institution des Affaires sociales (centre hospitalier, d'hébergement, d'accueil) ... 2
   - paroisse, fabrique ... -
   - entente trimartite avec organismes scolaires ... 2
   - autres ... 2
   - Sas de réponse ... 1

3. Quel(s) équipement(s) sont touchés par cette entente

n. = 206	OUI	NON
1 - Aréna	7	33
2 - Piscine intérieure	18	82
3 - Gymnase(s)(palestre, squash, racketball)	21	79
4 - Bibliothèque	7	93
5 - Salle(s) de spectacle(s)	8	92
6 - Salle(s) polyvalente(s)	17	83
7 - Salle(s) de cours	2	98
8 - Salle(s) spécialisée(s)	4	96
9 - Terrain(s) polyvalent(s) (tennis, baseball, football)	49	51

	OUI	NON	OUI, 1 à 3 item
10- Autre 1 (ou piscine extérieure)	11	86	2
11- Autre 2 (ou patinoire extérieure)	7	87	6
12- Autre 3 (ou terrain de jeux)	2	97	1

13- Autres équipements :

- Ski de fond (pistes, équipements)	1
- Centre (culture), de loisirs ...	4
- Site aménagé de plein air	2
- Ne s'applique pas	93

4) Est-ce votre organisme ou l'autre qui est principalement responsable de chacun des équipements suivants?

n = 206

	%
votre organisme	72
l'autre organisme	18
les deux	25
ne sait pas/pas de réponse	4

4b) Dans quelle proportion ou pourcentage approximatif votre organisme participe-t-il aux coûts?

4c) Dans quelle proportion ou pourcentage approximatif votre organisme utilisera-t-il ces équipements?

n = 206	4b) %	4c) %
- aucune participation/utilisation	2	3
- moins de 25%	10	4
- entre 25 et 50%	18	14
- 50%	25	33
- entre 50 et 75%	4	16
- entre 75 et 90%	9	17
- 90% ou plus	18	12
- ne sait pas/pas de réponse	8	2

n = 802

5. L'organisme avec lequel vous avez cette entente?

	%
- une commission scolaire locale	44
- une commission scolaire régionale	36
- un CEGEP	4
- une université	-
- un centre communautaire (YMCA, YWCA, patro) de loisirs	7
- une institution des affaires sociales (centre hospitalier, c hébergement, d'accueil)	4
- paroisse, fabrique	1
- entente tripartite avec organismes scolaires	1
- autre	1

6. S'agit-il d'une entente:

n = 802

	%
verbale	27
par lettre	11
par protocole (contrat)?	58

7. Les équipements et les services que vous recevez par cette entente?	Q.7			Q.8		
n = 402	OUI %	NON %		OUI %	NON %	
A - Équipements						
1. Aréna	31	69		2	79	
2. Piscine intérieure	9	91		6	91	
3. Gymnase	7	93		53	46	
4. Bibliothèque	12	88		6	95	
5. Salle de spectacle	4	96		13	87	
6. Salle de réunion	25	75		46	54	
7. Salle de jeux	2	98		9	91	
8. Salle polyvalente	6	95		6	94	
9. Terrain polyvalent	46	55		33	67	
	OUI	NON	OUI Autre item	OUI	NON	OUI Autre item
10. Autre 1 (ou piscine extérieure)	11	85	4	6	93	-
11. Autre 2 (ou patinoire extérieure)	2	86	12	3	95	2
12. Autre 3 (ou terrain de jeux)	2	96	2	1	97	1
Autres équipements:		%			%	
- Ski de fond (pistes, équipements)		2			-	
- Centre culturel, de loisirs)		3			-	
- Site aménagé de plein air		3			-	
- Centre de loisirs et site de plein air		1			N.A.	
- Ne s'applique pas		91			99	
B - Services	OUI %	NON %		OUI %	NON %	
13. Personnel d'entretien	50	50		40	60	
14. Personnel d'animation	24	76		14	86	
15. Personnel de gestion et autre	27	73		13	87	
16. Participation à des activités	16	84		14	86	
17. Organisation d'activités en commun	18	82		17	83	
18. Plan de développement	7	93		6	94	
19. Plan d'aménagement	10	90		6	94	

8. Les équipements et les services que vous recevez par cette entente?

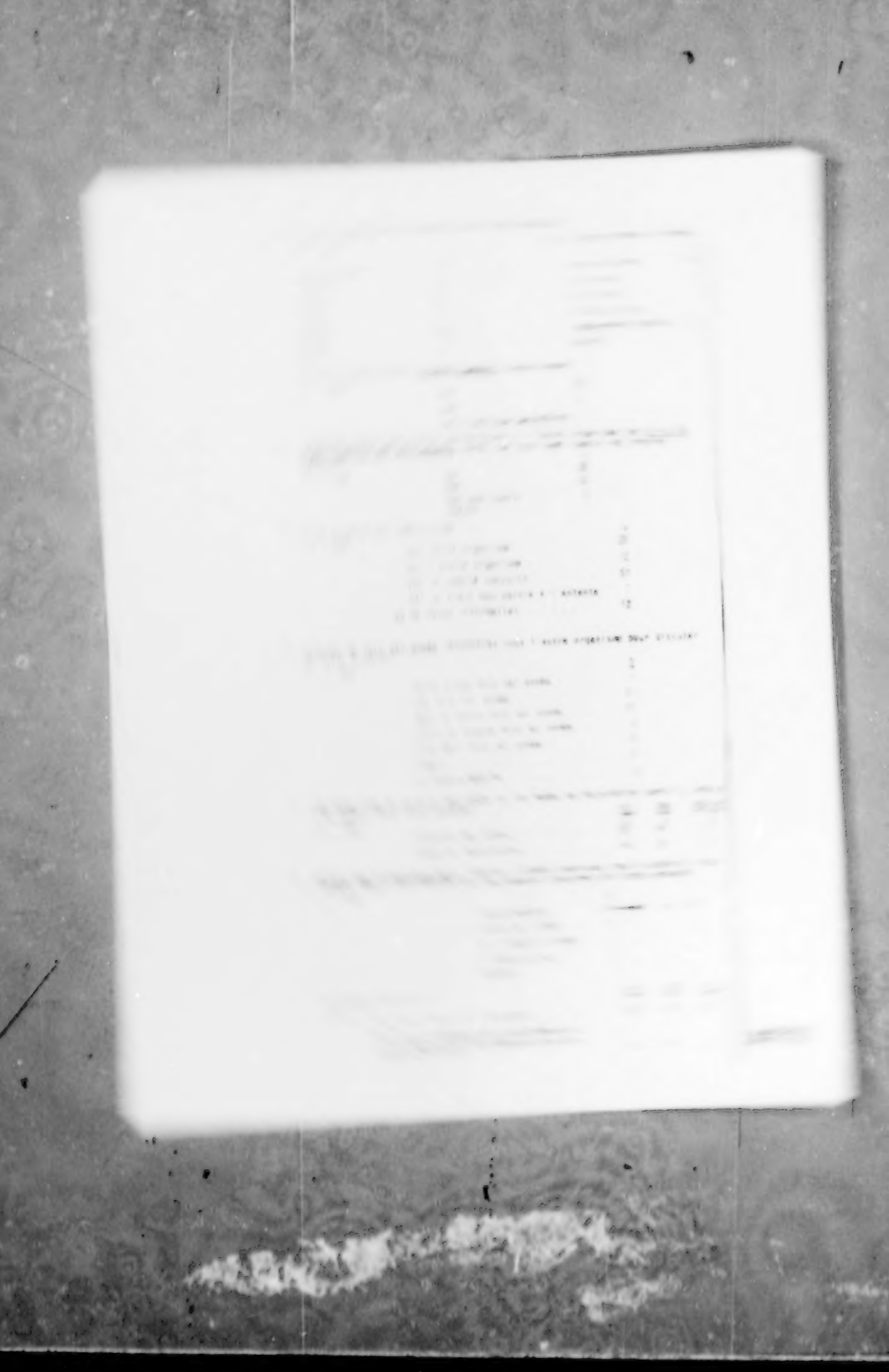

18. Durant les 12 derniers mois, combien d'argent avez-vous payé pour l'utilisation des équipements concernés par cette entente?

n = 1 008

	%
Aucun montant	31 → P. S. 20
Moins de 1 000$	7
1 000$ - 4 999$	16
5 000$ - 9 999$	6
10 000$ - 49 999$	13
50 000$ ou plus	6
NSP/PR	1

19. Le montant couvre-t-il:

n = 432

	Oui	Non	NR
- les frais réels d'utilisation?	54	39	6
- les frais excédentaires occasionnés par l'utilisation des équipements et/ou services de loisirs?	54	39	6

20. Diriez-vous que cette entente est très satisfaisante, plutôt satisfaisante, plutôt insatisfaisante ou très insatisfaisante, des points de vue

% = 1 008

	SATISFAISANTE		INSATISFAISANTE		Ne s'applique pas, NR
	Très	Plutôt	Plutôt	Très	
	%	%	%	%	%
- de la répartition des horaires d'utilisation des équipements?	49	39	3	1	8
- des conditions d'entretien de surveillance et de sécurité?	46	38	5	1	10
- de la responsabilité en cas de dommage au bris d'équipement?	47	40	4	1	9
- des règles de partage des coûts d'utilisation des équipements et services?	33	29	7	3	28
- de la façon dont l'entente est administrée?	51	38	5	2	3
- de la durée de l'entente?	57	36	2	1	3
- des modalités de renouvellement?	55	34	2	1	9
- de la qualité des équipements et services que vous obtenez?	45	39	4	1	10
- des montants que vous donnez pour les équipements et services que vous recevez?	21	22	7	2	48
- des montants que vous recevez pour les équipements et services que vous fournissez?	8	13	2	1	77
- de la possibilité de faire des ajustements aux conditions de l'entente?	40	41	7	4	9
- de la communication entre les organismes faisant partie de l'entente?	38	46	8	2	3
- de la description des équipements et services concernant l'entente?	47	41	2	1	9

21. Diriez-vous que pour votre organisme, cette entente est dans l'ensemble

	% = 1 008
- Très satisfaisante	45
- Satisfaisante	49
- Insatisfaisante	5
- Très insatisfaisante	-
N.A./pas de réponse	1

CROP

ÉTUDE NO: 1 2 3 4

QUESTIONNAIRE NO: ____

ORGANISMES SCOLAIRES

RÉSULTATS (en pourcentages)

Municipalité: _____

Organisme scolaire: _____

Nom et prénom du responsable: _____

Numéro de téléphone: _____ (Code régional) _____

RÉSULTAT DES APPELS				
( )	JOUR	HEURE	RÉSULTAT	INT.
1e appel				
2e appel				
3e appel				
4e appel				

REMARQUES:

_____

_____

_____

_____

_____

CODE DU RÉSULTAT FINAL

( ) ( )

01- COMPLÈTE

02- REFUS DU RESPONSABLE

03- REFUS DE L'ORGANISME

04- ABSENCE PROLONGÉE

05- ABSENCE TEMPORAIRE

06- MALADE

07- AUTRES: POURQUOI? DONNER LES RAISONS:

_____

_____

_____

Bonjour, ici _____ (Intervieweur) de CROP, le Centre de recherche sur l'opinion publique.

Vous avez reçu, il y a environ une semaine, un questionnaire dont le but était de connaître votre situation présente concernant vos ententes ...

... MUNICIPALITÉS: ... entre municipalités et organismes scolaires et entre municipalités et organismes privés.

... ORGANISMES SCOLAIRES: ... entre organismes scolaires et organismes privés.

J'aimerais savoir si nous pouvons dès maintenant compléter ensemble le questionnaire, ou préférez-vous que je vous rappelle à un moment où vous serez plus disponible?

Réponse maintenant: PROCÉDER À L'ENTREVUE

RENDEZ-VOUS: JOUR: _____ HEURE: _____

Nom et prénom de la personne ayant répondu au questionnaire:

NOM: _____ PRÉNOM: _____

INVENTAIRE DES ENTENTES ENTRE L'ORGANISME SCOLAIRE ET D'AUTRES ORGANISMES POUR L'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

Section I : IDENTIFICATION

1.1 Nom de l'organisme scolaire

1.2 Nom de la municipalité où est situé le siège social de votre organisme

(code géographique)

1.2 Préciser s'il s'agit ...

d'une commission scolaire locale	1
d'une commission scolaire régionale	2
d'une commission scolaire intégrée	3
d'un CEGEP	4
d'une université	5

1.4 Combien de municipalités desservez-vous?

1 à 4	22
5 à 9	29
10 à 19	29
20 à 49	13
50 et plus	6
ne sait pas/pas de réponse	1

1.5 Combien d'habitants résident dans cette (ces) municipalité(s)?

moins de 5 000 habitants	7
5 000 à 10 000 habitants	10
plus de 10 000 à 25 000 habitants	26
plus de 25 000 à 50 000 habitants	23
plus de 50 000 à 100 000 habitants	21
plus de 100 000 habitants	11
ne sait pas	3

Section 2 : Equipements

2.1 Carte $\frac{n°}{de}$

Choisir ses équipements utilisés à ses fins communautaires ou de loisirs et qui sont une spécificité de votre organisme

N° [1]	2.2.1 Oui	2.2.1 Non	2.2.2 Accessible	2.2.2 Réservé	[2]
1 - Aires					
2 - Piscine intérieure					
3 - Gymnase(s), palestre, squash, racketball					
4 - Stalle(s)hippique					
5 - Salle(s) de spectacle					
6 - Salle(s) polyvalente(s)					
7 - Salle(s) de cours					
8 - Salle(s) spécialisée(s)					
9 - Terrain(s) polyvalent(s), tennis, basket, football					
10 - Autre (... à préciser)	[3]	[4] Autre (1A)			
11 - Autre [ ]					
12 - Autre (ou terrain de jeux)					
13 - Autres équipements					
- Golf (9 trous minimum) - Equipements					
- Site de plein air					
- Ne s'applique pas					

[2] Indiquer si chacun d'eux est accessible à l'ensemble de la population ou s'il est réservé à votre clientèle habituelle

2.3 Locaux [illegible]

Parmi les équipements sur lesquels/engagés à votre organisme, ceux qui ne sont pas occupés à 100% et que vous voudriez offrir à l'usage d'autres organismes.

		2.3 OUI	2.3 NON	% x (2.3) 2.4 OUI	% x (2.3) 2.4 NON
1 - Arène	n = 12	42	58	48	52
2 - Piscine intérieure	n = 89	40	60	28	72
3 - Gymnase(s), palestre, squash, racquetball	n = 251	35	65	12	88
4 - Stade/stade	n = 218	29	71	7	93
5 - Salle(s) de spectacle	n = 132	54	46	7	93
6 - Salle(s) polyvalente(s)	n = 230	47	53	4	96
7 - Salle(s) de cours	n = 242	40	60	2	98
8 - Salle(s) spécialisée(s)	n = 161	37	63	1	99
9 - Terrain(s) polyvalent(s), (tennis, baseball, football)	n = 221	45	55	19	81

		2.3 OUI	2.3 NON	2.3 OUI autre usage	% x (2.3) 2.4 OUI	% x (2.3) 2.4 NON
10 - Autre 1 (au Acides)	n = 28	36	64	-	1	63
11 - Autre 2	n = 7	43	57	-	3	97
12 - Autre 3 (au terrains de jeux)	n = 20	12	88	20	1	99

		3	3
13 - Autres équipements:	n = 13		
- CRT de Foxe		20	2
- Centre (culturel de loisirs)		-	1
- Site aménagé de plein air		20	2
- Centre et site de plein air		13	-
- Skt de fond et site aménagé		-	1
- de l'équipe ass		67	44

2.4 Parmi les équipements appartenant à d'autres organismes sur votre territoire, ceux que vous aimeriez utiliser à des fins communautaires ou de loisirs et dont vous auriez besoin pour améliorer vos services à votre clientèle:

SITUATION 1

SI L'ORGANISME A DES ENTENTES AVEC UNE DES MUNICIPALITE(S) (VOIR Q.2.2 OU Q.3.4 OU Q.3.6) DEMANDEZ Q.4. SI AUCUNE ENTENTE AVEC UNE OU DES MUNICIPALITE(S) PASSER A Q.8

SECTION A - AUX ORGANISMES SCOLAIRES AYANT DES ENTENTES AVEC DES MUNICIPALITES

4. Diriez-vous que pour votre organisme, les ententes avec les municipalités sont dans l'ensemble ... n = 287

- très satisfaisante(s) ... 16
- satisfaisante(s) ... 67
- insatisfaisante(s) ... 5 → 5.1
- très insatisfaisante(s) ... 1
- pas de réponse ... 1

SECTION B - AUX ORGANISMES SCOLAIRES N'AYANT AUCUNE ENTENTE MEME AVEC UNE MUNICIPALITE

8. Pour quelle(s) raison(s) surtout n'avez-vous aucune entente? n = 77

		OUI	NON
1.	Nous avons suffisamment d'équipements de loisirs	12	88
2.	Nos équipements de loisirs sont occupés à 100%	18	82
3.	Nous avons suffisamment de services de loisirs	-	100
4.	Nous n'avons jamais envisagé cette possibilité	24	77
5.	Nous avons tenté d'obtenir une entente sans succès	3	94
6.	Nous n'avons pas les moyens de payer une entente	12	88
7.	L'autre organisme n'est-pas disposé à payer pour une entente	12	87
8.	Nous sommes intéressés mais manquons d'information	12	87
9.	Nous ne savons pas comment procéder	3	94

		Négociations en cours	Autres	TOTAL
10.	Autres mentions	3	97	97

8.1 Quel est approximativement le budget consacré à l'ensemble de vos ententes d'activités communautaires et de loisirs, au cours des douze derniers mois? n = 283

Aucun	37
2001$ - 5 000$	8
5 001$ - 9 000$	10
9 001$ - 10 000$	10
10 001$ - 20 000$	9
21 000$ - 50 000$	13
50 001$ - 100 000$	7
100 001$ - 250 000$	4
plus de 250 000$	2
ne sait pas	10

INVENTAIRE DES ENTENTES DE CONCERTATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES

ÉTUDE [ ][ ][ ][ ]
(1)(2)(3)(4)

INTERVIEWER

- INDIQUER le numéro de questionnaire [ ][ ][ ][ ] (5)(6)(7)(8)
- INDIQUER le no. de l'annexe [ ][ ] (9)(10)

RÉSERVÉ BUREAU - ANNÉE NO. [ ][ ]

1.1 INDIQUER s'il s'agit ...

- d'un organisme scolaire ... 1
- d'un autre organisme ... 2

1.2 INDIQUER s'il s'agit d'une entente par laquelle ... N = 124

- vous construisez des équipements (Q.3.2) ... 1
- vous réaménagez ou rénovez des équipements (Q.3.4) ... 2
- vous échangez, fournissez ou obtenez des équipements existants ou des services (Q.3.6) ... 3 à 4 (11)

2. Cocher [X]

Avec quel organisme vous avez cette entente? N = 13

- une commission scolaire locale ... 1
- une commission scolaire régionale ... 15
- un CEGEP ... -
- une université ... -
- un centre communautaire (YMCA, YWCA, patro) ou loisirs ... 27
- une institution des Affaires sociales (centre hospitalier, d'hébergement, d'accueil) ... -
- paroisse, fabrique ... 13
- autres ... 27

3. Quel(s) équipement(s) sont touchés par cette entente:

	N = 13	Oui	Non	Ne s'applique pas
1	Arène	7	93	-
2	Piscine intérieure	20	73	7
3	Gymnase(s)(palestre, squash, raquetball)	27	67	7
4	Bibliothèque	-	93	7
5	Salle(s) de spectacle(s)	7	87	7
6	Salle(s) polyvalente(s)	20	73	7
7	Salle(s) de cours	20	73	7
8	Salle(s) spécialisée(s)	20	73	7
9	Terrain(s) polyvalent(s) (tennis, baseball, football)	27	67	7
10	Autre (ou école)	20	73	7
11	Autre	20	73	7
12	Autre (ou terrain de jeux)	-	87	7

(12)(13)(14)(15)(16)(17)(18)(19)(20)(21)(22)(23)(24)(25)(26)(27)(28)(29)(30)(31)(32)(33)(34)(35)(36)(37)(38)(39)(40)(41)(42)(43)(44)(45)(46)(47)(48)(49)(50)(51)(52)(53)(54)(55)(56)(57)(58)(59)(60)(61)(62)(63)(64)(65)(66)(67)(68)(69)(70)(71)(72)(73)(74)(75)(76)(77)(78)(79)(80)

13 Autres équipements
- sol de fond (pistes, équipements) ... 20
- centre de loisirs (culturel, sportif) ... 13
- site aménagé de plein air ... 7
- ne s'applique pas ... 40

45) Est-ce votre organisme ou l'autre qui est propriétaire de ces locaux/ équipements?

	%
votre organisme	47
l'autre organisme	32
les deux	7
pas de réponse	1

46) Dans quelle proportion ou pourcentage approximatif votre organisme participe-t-il aux coûts?

47) Dans quelle proportion ou pourcentage approximatif votre organisme utilise-t-il ces équipements?

n = 16

	46) %		47) %
- aucune participation	1	- aucune utilisation	7
- 20% ou moins	20	- entre 20 et 30%	20
- entre 30 et 50%	13	- entre 50 et 66%	47
- entre 50% et 66%	27	- 75% ou plus	27
- 98% ou plus	27		
- ne sait pas/pas de réponse	1		

P.8 I.3

5. Cocher [X]

L'organisme avec lequel vous avez cette entente!

n = 229

	%
- une commission scolaire locale	13
- une commission scolaire régionale	25
- un CEGEP	14
- une université	5
- un centre communautaire (MCA, YWCA, centre de loisirs)	5
- une institution des affaires sociales (centre hospitalier, d'hébergement, d'accueil)	12
- garderie, fabrique	10
- autre	8
- pas de réponse	7

6. S'agit-il d'une entente

n = 229

	%
[illegible]	72
verbale	3
par lettre	11
par protocole (contrat)?	11

Les équipements et les services que vous fournissez par cette entente	2.1 OUI	2.1 NON	2.2 OUI	2.2 NON
n = 204	%	%	%	%
A - Les locaux				
1. Aréna	2	98	4	96
2. Piscine intérieure	16	84	22	78
3. Gymnase	30	70	13	87
4. Bibliothèque	6	94	5	95
5. Salle de spectacle	6	94	6	94
6. Salle polyvalente	25	75	8	92
7. Salle de cours	20	80	8	92
8. Salle spécialisée	15	85	7	93
9. Terrain polyvalent	18	82	11	89

	2.1 OUI	2.1 NON	2.1 OUI Autre item	2.2 OUI	2.2 NON	2.2 OUI Autre item
10. Autre (ou école)	14	83	1	8	92	-
11. Autre	4	96	-	-	100	-
12. Autre (ou terrains de jeux)	1	99	-	-	100	-
Autres équipements:		%			%	
- Ski de fond (pistes, équipements)		1			-	
- Centre (culturel, de loisirs)		23			-	
- Site aménagé de plein air		1			1	
- Ski de fond et centre		1			-	
- Centre et site de plein air		-			1	
- Ne s'applique pas		48			99	

B - Services	2.1 OUI	2.1 NON	2.2 OUI	2.2 NON
	%	%	%	%
13. Personnel d'entretien	50	50	29	71
14. Personnel d'animation	20	80	19	81
15. Personnel de gestion et autre	24	76	17	83
16. Participation à des activités	10	90	9	91
17. Organisation d'activités en commun	11	90	9	91
18. Plan de développement	7	93	7	93
19. Plan d'aménagement	4	96	5	95

2. Les équipements et les services que vous recevez par cette entente

Annexe 2.

Questionnaires et lettres d'accompagnement

Questionnaire aux municipalités

INVENTAIRE DES ENTENTES ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET D'AUTRES ORGANISMES POUR L'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES - 1984

Section 1 - IDENTIFICATION

1. Nom de la municipalité (ECRIRE ENTIÈREMENT)

1.1 Cocher (X) (10)

1.2 Municipalité de moins de 5 000 habitants 1
Municipalité de 5 000 à 10 000 habitants 2
Municipalité de plus de 10 000 à 25 000 habitants 3
Municipalité de plus de 25 000 à 50 000 habitants 4
Municipalité de plus de 50 000 à 100 000 habitants 5
Municipalité de plus de 100 000 habitants 6

1.3 NE RIEN ÉCRIRE ICI
Code géographique MAT

Section 2: GUIDE DE CONCERTATION

2.1 Votre municipalité a-t-elle reçu le ...

"Guide de concertation scolaire-municipale pour le développement communautaire en matière de loisirs, de culture et d'éducation"

publié par le gouvernement du Québec, sous le titre "POUR BIEN S'ENTENDRE"

(20)
Oui 1
Non 2 — P.S 2.3
Ne sais pas 3 — P.S 2.3

2.2 Votre municipalité a-t-elle trouvé ce guide ... (21)
très utile pour elle 1
assez utile pour elle 2
peu utile pour elle 3
(ou pas du tout utile pour elle) 4

Section 3 - ORGANISMES DE LOISIRS

3. Inscrire (X)

Les organismes chargés d'organiser au nom de votre municipalité des activités communautaires ou de loisirs sur votre territoire

	OUI	NON	
1. Un service municipal des loisirs	1	2	(22)
2. Un service inter-municipal des loisirs	1	2	(23)
3. Une commission municipale des loisirs	1	2	(24)
4. Un comité de bénévoles	1	2	(25)
5. Une organisation de terrains de jeux (O.T.J.)	1	2	(26)
6. Autre: (SPÉCIFIER)	1	2	(27)

[ ] Cocher ☑

Les organismes offrant des activités communautaires ou de loisirs sur le territoire de votre municipalité

	OUI	NON	
1. une commission scolaire locale	1	2	(29)
2. une commission scolaire régionale	1	2	(30)
3. un CEGEP	1	2	(31)
4. une université	1	2	(32)
5. un centre communautaire de loisirs (YMCA, YWCA, autre)	1	2	(33)
6. une institution des Affaires sociales (centre hospitalier, d'hébergement, d'accueil)	1	2	(34)

SECTION 4 : MODALITÉS DE CONCERTATION

4. Existe-t-il sur le territoire de votre municipalité une table de concertation ou un comité de planification regroupant les organismes s'occupant d'activités communautaires ou de loisirs pour harmoniser l'intervention des différents intervenants?

	(36)
OUI	1
NON	2 → P.A.S.

5. [Lister ☑] l'ordre des principaux sujets traités lors des séances de cette table de concertation ou de ce comité de planification pour l'utilisation des équipements et services de loisirs et d'activités communautaires de votre territoire.

	OUI	NON	
1. La municipalité	1	2	(38)
2. La commission scolaire locale	1	2	(39)
3. La commission scolaire régionale	1	2	(40)
4. Le CEGEP	1	2	(41)
5. L'université	1	2	(42)
6. Le centre communautaire de loisirs	1	2	(43)
7. Les institutions des Affaires sociales	1	2	(44)

6. [ ] Depuis quelle année le comité de planification existe-t-il?

	AA	(45)
19		

REPONSES : NOMBRE DANS LES CASES

4. Le comité de planification a pour rôle ...

	Oui	Non	
... d'obtenir des informations sur l'action sociale?	1	2	(44)
... d'viter la duplication des interventions?	1	2	(45)
... de mettre en commun les équipements et services?	1	2	(46)
... d'identifier les besoins futurs d'équipements et de services?	1	2	(47)
... d'élaborer un plan de développement des loisirs?	1	2	(48)
... de coordonner les activités?	1	2	(49)
... autre, préciser: _____	1	2	(50)

5. Le comité de planification a-t-il permis de mettre sur pied des projets actuellement

	Oui	Non	
terminés	1	2	(51)
ou en cours?	1	2	(52)

6. a) Si votre avis, permettrait-il d'en mettre sur pied sans l'aide

Oui	Non	
1	2	(53)

b) Pensez-vous que le comité de planification est ...

	(54)
très important	1
assez important	2
peu important	3
ou pas du tout important pour vous?	4

c) Pensez-vous que le comité de planification fonctionne ... (55)

très bien	1
assez bien	2
assez mal	3
ou très mal?	4

d) Pourriez-vous dire pourquoi?

Notes: _____ (56-57)

_____

_____

_____

Section 5 : INVENTAIRE DES ENTENTES

5.1 Votre municipalité a-t-elle une (des) entente(s) pour la construction d'équipements communautaires ou de loisirs?

oui . . . . . 1 → 5.2

non . . . . . 2 → 5.3

5.2 Combien d'ententes de ce type avez-vous avec ...

	Nombre	
... d'autre(s) municipalités:	_____	NE PAS COMPLÉTER À L'ENQUÊTE
... des organismes privés:	_____	NE PAS COMPLÉTER À L'ENQUÊTE
... d'autres organismes, par exemple, des organismes scolaires, des centres communautaires, des institutions des Affaires sociales, paroisse ...: _____	→	COMPLÉTER UNE SOUCHE POUR CHACUNE DES ENTENTES

5.3 Votre municipalité a-t-elle une (des) entente(s) pour le réaménagement ou la rénovation d'équipements communautaires ou de loisirs?

oui . . . . . 1 → 5.4

non . . . . . 2 → 5.5

5.4 Combien d'ententes de ce type avez-vous avec ...

	Nombre	
... d'autre(s) municipalités:	_____	NE PAS COMPLÉTER À L'ENQUÊTE
... des organismes privés:	_____	NE PAS COMPLÉTER À L'ENQUÊTE
... d'autres organismes, par exemple, des organismes scolaires, des centres communautaires, des institutions des Affaires sociales, paroisse ...: _____	→	COMPLÉTER UNE SOUCHE POUR CHACUNE DES ENTENTES

5.5 Votre municipalité a-t-elle une ou plusieurs autres ententes pour échanger, fournir, obtenir avec d'autres organismes sur votre territoire, des équipements ou des services à des fins communautaires ou de loisirs?

oui . . . . . 1 → 5.6

non . . . . . 2 → FIN

5.6 Combien d'autres ententes de ce type avez-vous avec ...

	Nombre	
... d'autre(s) municipalités:	_____	NE PAS COMPLÉTER À L'ENQUÊTE
... des organismes privés:	_____	NE PAS COMPLÉTER À L'ENQUÊTE
... d'autres organismes, par exemple, des organismes scolaires, des centres communautaires, des institutions des Affaires sociales, paroisse ...: _____	→	COMPLÉTER UNE SOUCHE POUR CHACUNE DES ENTENTES

FIN

Section 6 - AUX MUNICIPALITÉS N'AYANT AUCUNE ENTENTE

Cocher ☑

6. Pour quelle(s) raison(s) surtout n'avez-vous aucune entente?

		OUI	NON		
1.	Nous avons suffisamment d'équipement de loisirs	1	2	(73)	
2.	Nos équipements de loisirs sont occupés à 100%	1	2	(74)	
3.	Nous avons suffisamment de services de loisirs	1	2	(75)	
4.	Nous n'avons jamais envisagé cette possibilité	1	2	(76)	1
5.	Nous avons tenté d'obtenir une entente sans succès	1	2	(10)	2
6.	Nous n'avons pas les moyens de payer une entente	1	2	(11)	
7.	L'autre organisme n'est pas disposé à payer pour une entente	1	2	(12)	
8.	Nous sommes intéressés mais manquons d'information	1	2	(13)	
9.	Nous ne savons pas comment procéder	1	2	(14)	
10.	Autre raison: _____ (PRÉCISER)	1	2	(15)	

Section 7 - ÉQUIPEMENTS

7.1 Cocher ☑

Chacun des équipements utilisés à des fins communautaires ou de loisirs et qui sont une propriété de votre municipalité. ⟶

	7.1.1 OUI	7.1.1 NON		7.1.2 OUI	7.1.2 NON		7.1.3 OUI	7.1.3 NON	
- Aréna	1	2	(16)	1	2	(28)	1	2	(40)
- Piscine intérieure	1	2	(17)	1	2	(29)	1	2	(41)
- Gymnase(s)(palestre, squash, racquetball)	1	2	(18)	1	2	(30)	1	2	(42)
- Bibliothèque	1	2	(19)	1	2	(31)	1	2	(43)
- Salle(s) de spectacle(s)	1	2	(20)	1	2	(32)	1	2	(44)
- Salle(s) polyvalente(s)	1	2	(21)	1	2	(33)	1	2	(45)
- Salle(s) de cours	1	2	(22)	1	2	(34)	1	2	(46)
- Salle(s) spécialisée(s)	1	2	(23)	1	2	(35)	1	2	(47)
- Terrain(s) polyvalent(s)(tennis, baseball)	1	2	(24)	1	2	(36)	1	2	(48)
- Autre 1 précisez: _____	1	2	(25)	1	2	(37)	1	2	(49)
- Autre 2 précisez: _____	1	2	(26)	1	2	(38)	1	2	(50)
- Autre 3 précisez: _____	1	2	(27)	1	2	(39)	1	2	(51)

7.2 Cocher ☑

Parmi ces équipements qui appartiennent à votre municipalité, ceux qui ne sont pas occupés à 100% et que vous pourriez offrir à l'usage d'autres organismes. _____

7.3 Cocher ☑

Parmi les équipements appartenant à d'autres organismes sur votre territoire ceux que vous aimeriez utiliser à des fins communautaires ou de loisirs et dont vous auriez besoin pour améliorer vos services à la population. _____

Section 6 - BUDGETS D'ACTIVITÉS DE LOISIRS

6.1 Et quel est approximativement le budget total de vos programmations d'activités communautaires et de loisirs des 12 derniers mois?

NOTES _____ $

6.2 Quel est approximativement le budget de vos activités communautaires et de loisirs réalisées, au cours des 12 derniers mois, dans le cadre des ententes de concertation scolaire municipale?

NOTES _____ $

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

RESERVE AU BUREAU

6.1	(52)	(53)	(54)	(55)	(56)
6.2	(57)	(58)	(59)	(60)	(61)

INVENTAIRE DES ENTENTES ENTRE L'ORGANISME SCOLAIRE ET D'AUTRES ORGANIS-MES POUR L'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

Section I - IDENTIFICATION

1.1 Nom de l'organisme scolaire:

_____

1.2 Nom de la municipalité où est situé le siège social de votre organisme:

_____

NE RIEN ÉCRIRE ICI
(code géographique)

1.3 Préciser s'il s'agit ... (19)

d'une commission scolaire locale	1
d'une commission scolaire régionale	2
d'une commission scolaire intégré	3
d'un CEGEP	4
d'une Université	5

1.4 Combien de municipalités desservez-vous? (20) (21)

NOMBRE _____

1.5 Combien d'habitants résident dans cette (ces) municipalité(s)? (22)

moins de 5 000 habitants	1
5 000 à 10 000 habitants	2
plus de 10 000 à 25 000 habitants	3
plus de 25 000 à 50 000 habitants	4
plus de 50 000 à 100 000 habitants	5
plus de 100 000 habitants	6

Section 2 - ÉQUIPEMENTS

2.1 Cocher ☒

Chacun des équipements utilisés à des fins communautaires ou de loisirs et qui sont une propriété de votre organisme.	2.1.1 Oui	Non		2.1.2 accessible à	réservé	
- Aréna	1	2	(23)	1	2	(35)
- Piscine intérieure	1	2	(24)	1	2	(36)
- Gymnase(s), palestre, squash, racketball	1	2	(25)	1	2	(37)
- Bibliothèque	1	2	(26)	1	2	(38)
- Salle(s) de spectacle	1	2	(27)	1	2	(39)
- Salle(s) polyvalente(s)	1	2	(28)	1	2	(40)
- Salle(s) de cours	1	2	(29)	1	2	(41)
- Salle(s) spécialisée(s)	1	2	(30)	1	2	(42)
- Terrain(s) polyvalent(s), (tennis, baseball, football)	1	2	(31)	1	2	(43)
- Autre 1 (préciser): _____	1	2	(32)	1	2	(44)
- Autre 2 (préciser): _____	1	2	(33)	1	2	(45)
- Autre 3 (préciser): _____	1	2	(34)	1	2	(46)

2.2 Indiquer si chacun d'eux est accessible à l'ensemble de la population ou s'il est réservé à votre clientèle scolaire.

2.3 Cocher ☒

Parmi ces équipements qui appartiennent à votre organisme, ceux qui ne sont pas occupés à 100% et que vous voudriez offrir à l'usage d'autres organismes. ——▼

	2.3 OUI	2.3 NON		2.4 OUI	2.4 NON		
- Aréna	1	2	(47)	1	2	(59)	
- Piscine intérieure	1	2	(48)	1	2	(60)	
- Gymnase(s), palestre, squash, racketball	1	2	(49)	1	2	(61)	
- Bibliothèque	1	2	(50)	1	2	(62)	
- Salle(s) de spectacle	1	2	(51)	1	2	(63)	
- Salle(s) polyvalente(s)	1	2	(52)	1	2	(64)	
- Salle(s) de cours	1	2	(53)	1	2	(65)	
- Salle(s) spécialisée(s)	1	2	(54)	1	2	(66)	2 / 0 / 9
- Terrain(s) polyvalent(s), (tennis, baseball, football)	1	2	(55)	1	2	(10)	
- Autre 1 (préciser): _____	1	2	(56)	1	2	(11)	
- Autre 2 (préciser): _____	1	2	(57)	1	2	(12)	
- Autre 3 (préciser): _____	1	2	(58)	1	2	(13)	

▲

2.4 Cocher ☒

Parmi les équipements appartenant à d'autres organismes sur votre territoire, ceux que vous aimeriez utiliser à des fins communautaires ou de loisirs et dont vous auriez besoin pour améliorer vos services à votre clientèle. ——▼ (14)(15)

Section 3 - INVENTAIRE DES ENTENTES

3.1 Votre organisme a-t-il une (des) entente(s) pour la construction d'équipements communautaires ou de loisirs? (16)

oui 1

non . . . . . → P.8 Quest 3.3

3.2 Combien d'ententes de ce types avez-vous avec ...

Nombre

... des municipalités: _____ NE PAS COMPLÉTER D'ANNEXE (17)

... des organismes privés: _____ NE PAS COMPLÉTER D'ANNEXE (18)

... d'autres organismes scolaires: _____ COMPLÉTER UNE ANNEXE POUR CHACUNE DES ENTENTES (19) (20)

... d'autres organismes, par exemple, des centres communautaires, des institutions des Affaires sociales, paroisses: _____ COMPLÉTER UNE ANNEXE POUR CHACUNE DES ENTENTES (21) (22)

3.3 Votre organisme a-t-il une (des) entente(s) pour le réaménagement ou la rénovation d'équipements communautaires ou de loisirs? (23)

oui 1

non . . . . . → P.8 Quest 3.5

3.4 Combien d'ententes de ce type avez-vous avec ...

Nombre

... des municipalités: _____ NE PAS COMPLÉTER D'ANNEXE (24)

... des organismes privés: _____ NE PAS COMPLÉTER D'ANNEXE (25)

... d'autres organismes scolaires: _____ COMPLÉTER UNE ANNEXE POUR CHACUNE DES ENTENTES (26) (27)

... d'autres organismes, par exemple, des centres communautaires, des institutions des Affaires sociales, paroisses: _____ COMPLÉTER UNE ANNEXE POUR CHACUNE DES ENTENTES (28) (29)

3.5 Votre organisme a-t-il une ou plusieurs autre ententes pour échanger, fournir, obtenir avec d'autres organismes sur votre territoire, des équipements ou des services à des fins communautaires ou de loisirs? (30)

oui 1

non . . . . . → P.8 la DIRECTIVE 4

3.6 Combien d'autres ententes de ce type avez-vous avec ...

Nombre

... des municipalités: _____ NE PAS COMPLÉTER D'ANNEXE (31)

... des organismes privés: _____ NE PAS COMPLÉTER D'ANNEXE (32)

... d'autres organismes scolaires: _____ COMPLÉTER UNE ANNEXE POUR CHACUNE DES ENTENTES (33) (34)

... d'autres organismes, par exemple, des centres communautaires, des institutions des Affaires sociales, paroisses: _____ COMPLÉTER UNE ANNEXE POUR CHACUNE DES ENTENTES (35) (36)

PRÉCÉDENT

SI L'ORGANISME A DES ENTENTES AVEC UNE(DES) MUNICIPALITÉ(S) ... (VOIR Q.3.2 OU Q.3.4 OU Q.3.6) DEMANDEZ Q.4. SI AUCUNE ENTENTE AVEC UNE OU DES MUNICIPALITÉS PASSER A Q.5

Section 4 - AUX ORGANISMES SCOLAIRES AYANT DES ENTENTES AVEC DES MUNICIPALITÉS

4. Diriez-vous que pour votre organisme, les ententes avec les municipalités sont dans l'ensemble ... (37)

- très satisfaisante(s) 1
- satisfaisante(s) 2
- insatisfaisante(s) . . . . . 3 → P.à Ques 6.1
ou très insatisfaisante(s). 4

Section 5 - AUX ORGANISMES SCOLAIRES N'AYANT AUCUNE ENTENTE MÊME AVEC UNE MUNICIPALITÉ

5. Pour quelle(s) raison(s) surtout n'avez-vous aucune entente?

		OUI	NON	
1.	Nous avons suffisamment d'équipements de loisirs	1	2	(38)
2.	Nos équipements de loisirs sont occupés à 100%	1	2	(39)
3.	Nous avons suffisamment de services de loisirs	1	2	(40)
4.	Nous n'avons jamais envisagé cette possibilité	1	2	(41)
5.	Nous avons tenté d'obtenir une entente sans succès	1	2	(42)
6.	Nous n'avons pas les moyens de payer une entente	1	2	(43)
7.	L'autre organisme n'est-pas disposé à payer pour une entente	1	2	(44)
8.	Nous sommes intéressés mais manquons d'information	1	2	(45)
9.	Nous ne savons pas comment procéder	1	2	(46)
10.	Autre raison: _____	1	2	(47)

Section 6 - OBJETS DE CONCERTATION

6.1 Quel est approximativement le budget consacré à l'ensemble de vos ententes d'activités communautaires et de loisirs, au cours des douze derniers mois?

NOMBRE: _____ $

RÉSERVÉ AU BUREAU

(48) (49) (50) (51) (52)

Section 7 - GUIDE DE CONCERTATION

7.1 Votre organisme a-t-il reçu le ...

"Guide de concertation scolaire-municipale pour le développement communautaire en matière de loisirs, de culture et d'éducation"

... publié par le gouvernement du Québec, sous le titre "POUR BIEN S'ENTENDRE"?

[53]

oui. . . . . 1 → P.8 Ques 7.2
non. . . . . 2 → FIN DU QU
ne sait pas. . . . . 3 → TIONNAIR

7.2 Votre organisme a-t-il trouvé ce guide ...

[54]

très utile pour lui. 1
assez utile pour lui 2
peu utile pour lui 3
ou pas du tout utile pour lui? 4

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

INVENTAIRE DES EQUIPEMENTS DE COOPERATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES

ETUDE [ ][ ][ ][ ]

[ ]

[INTERVIEWER] ...

- [INDIQUER le numéro de questionnaire [ ][ ][ ][ ] (5) (6) (7) (8)
- [INDIQUER le no. de l'annexe] [ ][ ] (9)(10)

RESERVE BUREAU : ANNEXE NO: [ ][ ]

- 1. [INDIQUER s'il s'agit d'une entente par laquelle ...

  - vous construisez des équipements (Q.5.2) 1
  - vous réaménagez ou rénovez des équipements (Q.5.4) 2
  - vous échangez, fournissez ou obtenez des équipements existants ou des services (Q.5.6) 3

  [ ] Σ= P.A.Q.5

2. Cocher [X]

   Avec quel organisme vous avez cette entente? (12)

   - une commission scolaire locale 1
   - une commission scolaire régionale 2
   - un CEGEP 3
   - une université 4
   - un centre communautaire (YMCA, YWCA, patro) de loisirs 5
   - une institution des Affaires sociales (centre hospitalier, d'hébergement, d'accueil) 6

3. Cocher [X] ▼

   Quel(s) équipement(s) sont touchés par cette entente:

	OUI	NON	
- Arène	1	2	(13)
- Piscine intérieure	1	2	(14)
- Gymnase(s)(palestre, squash, racketball)	1	2	(15)
- Bibliothèque	1	2	(16)
- Salle(s) de spectacle(s)	1	2	(17)
- Salle(s) polyvalente(s)	1	2	(18)
- Salle(s) de cours	1	2	(19)
- Salle(s) spécialisée(s)	1	2	(20)
- Terrain(s) polyvalent(s) (tennis, baseball, football)	1	2	(21)
- Autre 1 préciser: _____	1	2	(22)
- Autre 2 préciser: _____	1	2	(23)
- Autre 3 préciser: _____	1	2	(24)

4a) Est-ce votre organisme ou l'autre qui est propriétaire de ces équipements ?

	(25)
votre organisme	1
l'autre organisme	2
les deux	3

4b) Dans quelle proportion ou pourcentage approximatif votre organisme participe-t-il aux coûts ? (26)(27)

SUITE ____

4c) Dans quelle proportion ou pourcentage approximatif votre organisme utilisera-t-il ces équipements ? (28)(29)

SUITE ____ → PASSER A Q.9

PAG. F

5. Cocher [X]

L'organisme avec lequel vous avez cette entente : (30)

- une commission scolaire locale	1
- une commission scolaire régionale	2
- un CEGEP	3
- une université	4
- un centre communautaire (YMCA, YWCA, patro) de loisirs	5
- une institution des Affaires sociales (centre hospitalier, d'hébergement, d'accueil)	6

6. S'agit-il d'une entente : (31)

NE LIRE QUE SI NÉCESSAIRE

verbale	1
par lettre	2
par protocole (contrat) ?	3

* Cocher ☒

Les équipements et les services que vous fournissez par cette entente?

		Q.7 Oui	Q.7 Non		Q.8 Oui	Q.8 Non	
A) Équipements:	1. Aréna	1	2	(32)	1	2	(51)
	2. Piscine intérieure	1	2	(33)	1	2	(52)
	3. Gymnase(s)	1	2	(34)	1	2	(53)
	4. Bibliothèque	1	2	(35)	1	2	(54)
	5. Salle(s) de spectacle(s)	1	2	(36)	1	2	(55)
	6. Salle(s) polyvalente(s)	1	2	(37)	1	2	(56)
	7. Salle(s) de cours	1	2	(38)	1	2	(57)
	8. Salle(s) spécialisée(s)	1	2	(39)	1	2	(58)
	9. Terrain(s) polyvalent(s)	1	2	(40)	1	2	(59)
	10. Autre 1 préciser: _____	1	2	(41)	1	2	(60)
	11. Autre 2 préciser: _____	1	2	(42)	1	2	(61)
	12. Autre 3 préciser: _____	1	2	(43)	1	2	(62)
B) Services:	13. Personnel d'entretien	1	2	(44)	1	2	(63)
	14. Personnel d'animation	1	2	(45)	1	2	(64)
	15. Personnel de gestion et autre	1	2	(46)	1	2	(65)
	16. Participation à des activités	1	2	(47)	1	2	(66)
	17. Organisation d'activités en commun	1	2	(48)	1	2	(67)
	18. Plan de développement	1	2	(49)	1	2	(68)
	19. Plan d'aménagement	1	2	(50)	1	2	(69)

8. Cocher ☒

Les équipements et les services que vous recevez par cette entente?

9. En quelle année cette entente a-t-elle été conclue?

ANNÉE (70) (71) 19 __ __

10. Pour combien d'années a-t-elle été conclue?

NOMBRE D'ANNÉES (72) (73) __ __

11. Est-elle renouvelable automatiquement chaque année?

(74)

oui 1

non 2

12. Comporte-t-elle une clause garantissant à l'autre organisme une priorité d'utilisation des équipements après que vous ayez comblé vos propres besoins?

(75)

oui 1

non 2

non applicable 3

13. Cette entente est administrée ... (76)

- par votre organisme 1
- par l'autre organisme 2
- par un comité conjoint. 3
- par un tiers non partie à l'entente 4
- ou de façon informelle?. 5

14. Combien de fois par année rencontrez-vous l'autre organisme pour discuter de cette entente? (77)

- une fois par année 1
- deux ou trois fois par année 2
- trois ou quatre fois par année . . . 3
- plus de 4 fois par année 4
- jamais 5

2 / 9

15. Les modalités de calculs des coûts et les modes de facturation sont-ils prévus précisément dans votre entente?

	Oui	Non	
- calculs des coûts	1	2	(10)
- mode de facturation	1	2	(11)

16. Durant les 12 derniers mois, combien d'argent avez-vous reçu d'autre(s) organisme(s) pour l'utilisation des équipements concernés par cette entente.

MONTANT $ __ __ __ , __ __ $ (SI AUCUN MONTANT: 0.00) (12) (13) (14) (15) (16) RÉSERVÉ AU BUREAU

17. Le montant couvre-t-il

	Oui	Non	
- les frais réels d'utilisation?	1	2	(17)
- les frais excédentaires occasionnés par l'utilisation des équipements et/ou services de loisirs?	1	2	(18)

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

Bureau du sous-ministre

Québec, le 1er octobre 1984

AUX DIRECTRICES GÉNÉRALES ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Mesdames,
Messieurs,

Dans un contexte où les ressources de la collectivité sont restreintes et où il est difficile d'affecter des sommes additionnelles aux loisirs, la concertation scolaire-municipale en cette matière se révèle d'une importance majeure. Soucieux de favoriser une utilisation rationnelle des ressources communautaires, le gouvernement a créé un Comité interministériel permanent pour soutenir l'évolution de ce dossier.

Le ministère de l'Éducation participe à ce Comité interministériel qui vient de confier à la firme CROP le mandat de faire l'inventaire des ententes visant l'accroissement de l'accessibilité et de l'utilisation des ressources communautaires, qui impliquent des municipalités, des établissements d'éducation, ainsi que d'autres organismes locaux.

Les objectifs poursuivis par cette étude sont les suivants:

. Inventorier et analyser l'ensemble des ententes scolaires-municipales au Québec;

. . . / 2

- permettre aux établissements d'éducation et aux municipalités de disposer d'un portrait d'ensemble de la situation en matière de concertation, afin qu'ils puissent analyser leur propre cas et le comparer à celui d'autres organismes possédant les mêmes caractéristiques;

- permettre au Comité interministériel permanent, et plus particulièrement aux ministères concernés, de baliser leurs interventions de telle sorte qu'ils puissent identifier les mesures qu'il convient encore d'adopter.

Je souhaite vivement que chacun des établissements d'éducation des divers ordres d'enseignement participe à cet inventaire, afin que tous les acteurs sociaux puissent disposer d'un bilan complet de la situation en matière de concertation scolaire-municipale.

Les responsables de la firme CROP communiqueront avec vous d'ici peu pour établir les modalités d'une entrevue qui se déroulera à partir d'un questionnaire. Vous trouverez sous ce pli, copies de ce questionnaire et de la lettre de présentation préparée par la firme CROP.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

Thomas J. Boudreau

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

Bureau du sous-ministre

Québec, le 1er octobre 1984

AUX DIRECTRICES GÉNÉRALES ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Mesdames,
Messieurs,

Dans un contexte où les ressources de la collectivité sont restreintes et où il est difficile d'affecter des sommes additionnelles aux loisirs, la concertation scolaire-municipale en cette matière se révèle d'une importance majeure. Soucieux de favoriser une utilisation rationnelle des ressources communautaires, le gouvernement a créé un Comité interministériel permanent pour soutenir l'évolution de ce dossier.

Le ministère de l'Éducation participe à ce Comité interministériel qui vient de confier à la firme CROP le mandat de faire l'inventaire des ententes visant l'accroissement de l'accessibilité et de l'utilisation des ressources communautaires, qui impliquent des municipalités, des établissements d'éducation, ainsi que d'autres organismes locaux.

Les objectifs poursuivis par cette étude sont les suivants:

. Inventorier et analyser l'ensemble des ententes scolaires-municipales au Québec;

. . . / 2

. permettre aux établissements d'éducation et aux municipalités de disposer d'un portrait d'ensemble de la situation en matière de concertation, afin qu'ils puissent analyser leur propre cas et le comparer à celui d'autres organismes possédant les mêmes caractéristiques;

. permettre au Comité interministériel permanent, et plus particulièrement aux ministères concernés, de baliser leurs interventions de telle sorte qu'ils puissent identifier les mesures qu'il convient encore d'adopter.

Je souhaite vivement que chacun des établissements d'éducation des divers ordres d'enseignement participe à cet inventaire, afin que tous les acteurs sociaux puissent disposer d'un bilan complet de la situation en matière de concertation scolaire-municipale.

Les responsables de la firme CROP communiqueront avec vous d'ici peu pour établir les modalités d'une entrevue qui se déroulera à partir d'un questionnaire. Vous trouverez sous ce pli, copies de ce questionnaire et de la lettre de présentation préparée par la firme CROP.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

Thomas J. Boudreau

Montréal, août 1984

Municipalité (Téléphone)

Madame,
Monsieur,

Dans une semaine environ, un intervieweur de CROP vous téléphonera afin de compléter avec vous un questionnaire dont le but est de connaître votre situation présente concernant les ententes entre municipalités et organismes scolaires, et entre municipalités et organismes privés.

Vous trouverez ci-inclus, un questionnaire dont les questions sont celles qui vous seront demandées par l'interviewer au téléphone.

Ce questionnaire vous permettra de faire la recherche des informations, et vous fera gagner du temps lors de l'appel de l'interviewer. Nous vous serions très reconnaissants de préparer à l'avance les réponses de chacune des questions, en les notant sur le questionnaire ci-inclus.

A la fin du questionnaire, vous trouverez une annexe à remplir pour chacune des formes d'entente suivantes: l'échange, la fourniture ou l'utilisation d'équipements ou de services à des fins communautaires ou de loisirs.

Votre participation est indispensable à la bonne marche de l'étude et nous comptons sur votre collaboration.

Si vous avez besoin d'aide ou de renseignements pour compléter le questionnaire, communiquer avec M. Gislain Lebel à (514) 849-8086.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Véronique Dorion
Directrice de la cueillette
de l'information

CROP inc.
1500 [illegible] Suite 520, Montréal (Québec) H3A 1R2
tél. : (514) 849-8086

Montréal, août 1984

Municipalité (face à face)

Madame,
Monsieur,

Dans une semaine environ, un interviewer de CROP vous téléphonera afin de compléter avec vous un questionnaire dont le but est de connaître votre situation présente concernant les ententes entre municipalités et organismes scolaires, et entre municipalités et organismes privés.

Vous trouverez ci-inclus, un questionnaire dont les questions sont celles qui vous seront demandées par l'interviewer lors de sa visite.

Ce questionnaire vous permettra de faire la recherche des informations, et vous fera gagner du temps lors de la visite de l'interviewer. Nous vous serions très reconnaissants de préparer à l'avance les réponses de chacune des questions, en les notant sur le questionnaire ci-inclus.

A la fin du questionnaire, vous trouverez une annexe à remplir pour chacune des formes d'entente suivantes: l'échange, la fourniture ou l'utilisation d'équipements ou de services à des fins communautaires ou de loisirs.

Votre participation est indispensable à la bonne marche de l'étude et nous comptons sur votre collaboration.

Si vous avez besoin d'aide ou de renseignements pour compléter le questionnaire, communiquer avec M. Gislain Label à (514) 849-8086.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Véronique Dorion
Directrice de la cueillette
de l'information

CROP INC.
[illegible]

Montréal, octobre 1984

Organisme scolaire (Téléphone)

Madame,
Monsieur,

Dans une semaine environ, un intervieweur de CROP vous téléphonera afin de compléter avec vous un questionnaire dont le but est de connaître votre situation présente concernant les ententes entre organismes scolaires, et entre organismes scolaires et organismes privés. Les ententes avec les municipalités ont déjà été inventoriées.

Vous trouverez ci-inclus, un questionnaire dont les questions sont celles qui vous seront demandées par l'intervieweur au téléphone.

Ce questionnaire vous permettra de faire la recherche des informations, et vous fera gagner du temps lors de l'appel de l'intervieweur. Nous vous serions très reconnaissants de préparer à l'avance les réponses de chacune des questions, en les notant sur le questionnaire ci-inclus.

A la fin du questionnaire, vous trouverez une annexe à remplir pour chacune des formes d'entente suivantes: l'échange, la fourniture ou l'utilisation d'équipements ou de services à des fins communautaires ou de loisirs.

Votre participation est indispensable à la bonne marche de l'étude et nous comptons sur votre collaboration.

Si vous avez besoin d'aide ou de renseignements pour compléter le questionnaire, communiquer avec M. Gislain Lebel à (514) 849-6086.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Véronique Dorion
Directrice de la cueillette
de l'information

CROP inc
[illegible]

Montréal, octobre 1984

Organisme scolaire (face à face)

Madame,
Monsieur,

Dans une semaine environ, un intervieweur de CROP vous téléphonera afin de compléter avec vous un questionnaire dont le but est de connaître votre situation présente concernant les ententes entre organismes scolaires, et entre organismes scolaires et organismes privés. Les ententes avec les municipalités ont déjà été inventoriées.

Vous trouverez ci-inclus, un questionnaire dont les questions sont celles qui vous seront demandées par l'intervieweur lors de sa visite.

Ce questionnaire vous permettra de faire la recherche des informations, et vous fera gagner du temps lors de la visite de l'intervieweur. Nous vous serions très reconnaissants de préparer à l'avance les réponses de chacune des questions, en les notant sur le questionnaire ci-inclus.

A la fin du questionnaire, vous trouverez une annexe à remplir pour chacune des formes d'entente suivantes: l'échange, la fourniture ou l'utilisation d'équipements ou de services à des fins communautaires ou de loisirs.

Votre participation est indispensable à la bonne marche de l'étude et nous comptons sur votre collaboration.

Si vous avez besoin d'aide ou de renseignements pour compléter le questionnaire, communiquer avec M. Gislain Label à (514) 849-8086.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Véronique Dorion
Directrice de la cueillette
de l'information

CROP inc.
[illegible]
tél.: (514) [illegible]

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche

DP 1178-04-88